



FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

N°44 JUIN 2013

INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

NUMÉRO SPÉCIAL



LE RANGE ROVER NOUVELLE GÉNÉRATION

4x4 de l'année 2013



landrover.fr



ABOVE AND BEYOND



Evolution audacieuse d'une ligne mythique, le Range Rover nouvelle génération redéfinit les standards en termes de raffinement et de performances. Découvrez le Land Rover le plus abouti jamais conçu.

Réservez votre essai dès maintenant.

Land Rover Strasbourg

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret
91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier

ABOVE AND BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.

Consommations mixtes norme CE 1999/94 (l/100 km) : de 7,5 à 13,8 - CO₂ (g/km) : de 196 à 322.



Béatrice Roecker
Responsable du service
administratif - 03 88 79 83 85



Fabienne Musser
Comptabilité



Hugui Boquel
Secrétariat



Alexandra Barthel-Dick
Secrétariat



Patrick Jung
Responsable du service
technique - 06 80 74 70 39



Nicolas Braconnier
Technicien chef
06 80 74 71 61



Florian Guibot
Technicien adjoint



Laetitia Rolland
Service civique

SOMMAIRE

Assemblée générale FDC67	4-18
- Rapport moral	4-7
- Compte-rendu financier	8-10
- Intervention M. Cereza	12
- Activités FARB	12
- Commission Grand Gibier	13
- Commission Petit Gibier	13
- Associations spécialisées	14-15
- Médaillés 2013	16
- Vote des résolutions et élections	18
- Évolution des jachères faune sauvage	18
Brèves	20
Assemblées générales GGC	22-26
Brèves	28-31
Biodiversité	32
Petites annonces	34

Infos'Chasse 67
vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce
notamment au soutien
de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier
lors de vos achats.**

EDITORIAL

Nous vous transmettons ce message d'alerte à destination de tous les locataires de chasse. Il est urgent d'agir! Nous avons à ce jour, 110 ha de dégâts de plus qu'en 2012 à la même époque et ce n'est pas fini, car la pluie bloque les semis et les ressemis de maïs.

La météo ne nous est particulièrement pas favorable cette année.

Pour nous chasseurs, il est impératif que les agriculteurs ressemment, car entre 400€ l'ha de ressemis et 2200€ si le ressemis n'est pas effectué, l'addition ne sera pas la même. Continuons à maintenir la pression sur les sangliers dans les cultures! D'ores et déjà l'arrondissement de Saverne a pratiquement la surface

de dégâts qu'au final de 2012, soit 270 ha détruits. Molsheim ne fait pas mieux avec 85 ha contre 82 ha au final. Attention cela va faire mal au portefeuille. Au niveau des

cultures, nous avons 50% de dégâts de blé en plus (90 ha détruits à ce jour, contre 60 ha au final en 2012) 160 ha de ressemis de blé, orge... contre 87 ha en 2012. 377 ha de prairie contre 280 ha en 2012. Ces dégâts sont catastrophiques. Tous les chasseurs font la même remarque: nous payons l'interdiction d'agrainer en linéaire en janvier-février. Il faut coûte que coûte revoir cette décision unilatérale pour ne pas en subir les mêmes conséquences en 2014.

C'est nous qui payons, pas ceux qui décident!

Heureusement, nous avons obtenu le tir de nuit avec source lumineuse. Nous n'osons pas imaginer le désastre que nous aurions eu sans cette aide.

Merci à tous ceux qui œuvrent à limiter au maximum les dégâts, c'est vous qui avez la sagesse et l'avenir de la chasse entre vos mains.

Robert Weinum, *président du FIDS*



SPÉCIAL
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



**Assemblée Générale de la Fédération
des Chasseurs du Bas-Rhin - 20 avril 2013**



Rapport moral

Dans le cadre de mon mandat de Président, j'ai l'honneur de vous présenter maintenant mon rapport moral sur l'exercice écoulé.

Rendre compte en quelques minutes de la gestion et de l'action du

Conseil d'Administration pendant toute une année est une tâche difficile surtout pour une année particulièrement riche en réunions.

Je vous fais grâce de l'énumération de toutes les réunions auxquelles nous avons assisté. Le Schéma départemental signé le 17 juillet 2012 totalise à lui seul 84 réunions.

Dans le rapport moral des années précédentes j'avais évoqué dans l'introduction quelques éléments d'histoire de la chasse dans la pré-histoire ou de l'arrivée des espèces végétales et animales depuis la dernière glaciation il y a 10 000 ans.

Aujourd'hui je parlerais un peu de l'histoire de la chasse à travers l'histoire de la loi locale.

Quo Vadis la loi locale sur la chasse ?

L'Alsace appartenait au Saint Empire romain germanique jusqu'à son rattachement à la France par le traité de Westphalie à l'issue de la guerre de trente ans (1618-1648).

De 1870 à 1918, après l'humiliante défaite de la France en 1870, l'Al-



Gérard Lang,

*Président de la Fédération
des Chasseurs du Bas-Rhin*

sace et la Moselle sont annexées par Bismarck et Guillaume II. Elles sont considérées comme terre d'Empire et deviennent «Reichsland». Les alsaciens sont obligés d'accepter la nationalité allemande. 160 000 d'entre eux ont quitté l'Alsace pour se réfugier en France de l'intérieur. En 1918 au retour de l'Alsace-Moselle à la France, ces contrées bénéficient, d'un statut juridique tout particulier. Tout n'était néanmoins pas négatif sous le régime allemand, nos régions ont pu conserver cer-

Pierre Gross, maire de Geudertheim a accueilli les quelque 300 participants à l'AG de la FDC67 qui s'est tenue dans la salle polyvalente du bourg.



taines avancées ou richesses au retour à la France.

La chasse fait partie de ces identités et de ces richesses au même titre que le Concordat de 1801 signé par le pape Pie XII et Napoléon Bonaparte qui sera gardé (alors que la France le rompit en 1905), ainsi que la Sécurité sociale, le droit social, le cadastre etc. **Le statut particulier de l'Alsace Moselle est donc un héritage de l'histoire.**

Entre les deux guerres, le chef du Gouvernement Edouard Herriot avait, et sans rien connaître de nos particularités locales décrété leurs disparitions. Devant le mécontentement considérable de la population (500000 pétitions et une manifestation de 50000 personnes dans les rues de Strasbourg) il a fait marche arrière.

La chasse silencieuse (Affût et Pirsch) pendant l'été font partie de nos richesses locales que nous envient et nous copient de nombreux départements de «l'intérieur».

En contradiction avec notre schéma départemental, la réduction du nombre de postes d'agraineage voire leur disparition qui se profile, serait une atteinte directe contre nos traditions locales de chasse silencieuse estivale. Elle aurait pour conséquence une baisse inéluctable du nombre de partenaires, suivie par une baisse corrélative des loyers de chasse pour les prochains baux ainsi qu'un mécontentement et un découragement de nos chasseurs etc.

Une modification très discrète a déjà été opérée depuis la création des Fédérations Régionales des Chasseurs en 2003: la Moselle (département à loi locale) n'avait elle pas plutôt sa place dans une Fédération Régionale des chasseurs d'Alsace Moselle plutôt que dans la Fédération Régionale des Chasseurs de Lorraine. N'y avait-il pas une volonté sous-jacente de division?

Tous les peuples ont besoin de leur Histoire, ne nous laissons pas voler officiellement ou discrètement pour ne pas dire sournoisement, volontairement ou involontairement

la nôtre. Défendons nos identités locales. La diversité n'est-ce pas la richesse?

Nouvelles de notre département

Le schéma départemental de gestion cynégétique

Le Schéma départemental signé le 17 juillet 2012, sera valable jusqu'en 2018.

Il a fallu 44 réunions pour le premier Schéma 2006-2012 (122 pages)

L'édition 2012-2018 (109 pages) est le résultat de 84 réunions de travail entre les différents interlocuteurs. C'est dire que les relations furent plus tendues, les discussions plus âpres, les intérêts plus divergents. La circulaire de Mme Kosciusko-Morizet sur l'agraineage n'est pas étrangère à l'inflation des réunions.

Le nombre de réunions, et les nombreuses navettes entre FDC/DDT, FDC/ONF, FDC/ CRPF, FDC/Syndicats Forestiers FDC/Associations de Maires des Communes forestières, FDC/chambre d'Agriculture FDC/ FDSEA, FDC/ Alsace Nature, FDC/Parc régional des Vosges du Nord, témoignent de l'intensité voire de l'âpreté des négociations.

Mais seul le résultat compte, nos particularités locales de chasses ont été respectées tel l'affût «agraineage» à poste fixe pour les sangliers toute l'année. C'est dire que nos hauts fonctionnaires locaux ainsi que tous nos partenaires institutionnels du Schéma ont respecté nos traditions locales. Ils ont tous approuvé le Schéma lors du CDCFS du 17 juillet. Je les en remercie vivement au nom de tous les chasseurs bas-rhinois.

J'adresse tout particulièrement nos remerciements à M. Cereza notre Directeur de la DDT qui a été à tour de rôle le négociateur, le modérateur, le conciliateur et le conseiller pour que notre schéma aboutisse dans les délais. *Merci.*

Vu les enjeux, nous pouvons dire que c'est un bon compromis.

Nous regrettons néanmoins les différences d'interprétations qui sont apparues deux mois après la signature du Schéma et notamment celles concernant le calcul du nombre de postes fixes alors que les formulations sont identiques depuis 2003. Ces interprétations «très particulières» sont sans aucun doute le fait de personnes étrangères à l'élaboration du Schéma.

L'article SDGC R.4.1. B alinéa 3 ne prévoit pas de restriction au regard de la surface, mais certains alinéas édictent indirectement des restrictions vis-à-vis :

- des conditions d'hygiène,
- des dépôts de déchets et des dégradations de la voirie.

En d'autres mots le bon sens : une trop forte concentration de postes fixes concentre les sangliers sur un site restreint, ce qui est contraire aux conditions d'hygiène (risque d'épidémie etc.).

En conséquence, la FDC 67 maintient l'interprétation en vigueur depuis 2003 pour le calcul des postes fixes.

Nous rappelons (notre mail du 22/02/2013) que des négociations sont en cours sur le nombre de postes fixes et les peuplements dégradables.

Pour les lots communaux, Il existe un accord (11 janvier 2012) entre la Direction Départementale des Territoires (DDT) et la FDC 67 qui précise que : «le nombre de postes fixes et les peuplements dégradables resteront identiques à l'année dernière et ceci jusqu'à la fin des baux». La DDT devait encore soumettre cet accord à l'ONF pour les forêts soumises.

Dans cette attente, il n'est pas nécessaire de réduire le nombre de postes fixes pour les lots communaux.

Pour les forêts domaniales il y a également une négociation en cours à ce sujet entre la DDT et l'ONF.

Nous recommandons à tous d'attendre le résultat des négociations.

Quant à la différence d'interprétation pour l'agraineage en ZPS favorable au Grand tétras, l'appréciation sera laissée au Tribunal.



L'exposition "côté français"



L'exposition "côté allemand"

L'exposition franco-allemande de trophées

Un succès sans précédent.

Les photos ou diapos de l'expo parlent d'elles-mêmes sans qu'on soit obligé d'ajouter de longs commentaires.

Côté français

Je citerais le mail d'un grand chasseur alsacien «*C'est la preuve indéniable que nos fondamentaux sont bons*».

Côté allemand

Je citerais un mail d'un chasseur allemand

«*Voilà ce que la Forstverwaltung et les chasseurs ont fait de notre cerf*».

L'exposition franco-allemande est une initiative de M. Rolf Henner, grand connaisseur du cerf et président du Rotwildring Kaiserslautern. Sachez quand même que c'était une initiative mûrement calculée. Gageons que le redressement de cette situation sera rapide.

Nous sommes beaucoup moins bons sur les corridors écologiques où c'est le Bas-Rhin qui a 50 ans de retard sur l'Allemagne mais aussi 50 ans de retard sur les autres départements français qui sont beaucoup mieux équipés que nous.

Le gros gibier

L'imprévisible, l'insolent Sus Scrofa se paye la Une de tous les journaux cynégétiques, nationaux et régionaux depuis un an, il en est de même des quotidiens. Sa sortie dans les journaux «people» est pré-

vue pour 2014. Le défaut de fruits forestiers en automne est un des grands facteurs de l'augmentation des dégâts agricoles. L'actuel niveau de prédation est insupportable pour les agriculteurs.

Nous en avons tiré 19000 pendant la dernière campagne et si nos chasseurs avaient tous visité leur Cyné'tir, ils auraient tiré 2 x mieux et donc près de 2 x plus.

L'Administration nous a donné tous les moyens à sa disposition et même plus... pour nous permettre de réduire les populations. Nous avons donc une obligation de résultat. Aux armes chasseurs...

Le sanglier possède un formidable potentiel de reproduction mais un tout aussi considérable potentiel d'adaptation. Il s'adapte très bien en plaine où il a tendance à s'installer comme le chevreuil.

Il s'adapte aux Réserves Naturelles non chassées (Seltz Munchausen). Les sangliers y perdent leur ancestrale peur des hominidés. Ils deviennent même agressifs dès que l'on veut les déloger des réserves que l'homme leur a mises à disposition. La FDC 67 proposera prochainement aux instigateurs des «Réserves naturelles» qui y ont interdit la chasse contre l'avis de la Fédération de prendre leurs responsabilités et d'aider à déloger les suidés en tant que traqueurs non armés dans le cadre des battues administratives.

Le petit gibier

Face à la baisse régulière du petit gibier nous saluons le courage des

chasseurs qui s'investissent quotidiennement dans l'amélioration de l'environnement et dans le maintien de la biodiversité ordinaire. Les initiatives de certains GGC et de certains locataires méritent d'être soulignées.

Le 28 février le GGC de Hanau et son dynamique président Bernard Schnitzler et son non moins dynamique secrétaire Christian Weissberger ont organisé «*Hopp Hase*». Darius Weber biologiste a exposé le projet Hopp Hase dont l'objectif est de retrouver des densités chassables de lièvres dans le canton de Bâle.

Le programme pluriannuel de plantations de haies par les locataires de la Chasse de plaine de Seebach mérite également d'être relevé.

Aménagement des territoires de plaine

Depuis l'arrêt du gel des jachères faune sauvage en 2008, le nombre de contrats jachères faune sauvage est tombé de 339 à 100 (*voir graphiques page 19*), la surface de 527 à 110 ha. C'est la catastrophe pour le petit gibier. Les adjudications des chasses de plaine ne pourront que s'en ressentir fortement.

La fédération des chasseurs réagit face à cette baisse des surfaces favorables et reconsidère sa politique de soutien aux chasseurs de plaine. Dans un but de simplification et de revalorisation des contrats, le montant de la subvention est de 100 euros l'ha quel que soit le contrat. Ce soutien devrait amener les subventions distribuées à 20 000 euros.

Association de protection de l'environnement

La FDC 67 est agréée «Association de protection de l'environnement», pour 5 ans de plus au titre de l'article L 141-1. Rappelons que cet agrément reconnaît la FDC 67 comme acteur dans le domaine de l'Environnement et lui permet d'être consulté par les instances publiques sur tous les dossiers relevant de la gestion de l'environnement, de la faune et de la flore.

C'est grâce aux initiatives de la FDC et à la compétence de nos techniciens que cet agrément nous a été renouvelé. Nos techniciens ont obligatoirement des diplômes en matière de gestion de l'environnement, des qualifications en botanique, etc. Les monocotylédones et les dicotylédones n'ont pas de secret pour eux.

Ils sont titulaires d'un Brevet de Technicien Supérieur en Gestion et Protection de la Nature, option Gestion des espaces naturels.

Communication : le Mobil'faune version 2.0

Le premier Mobil'faune de France a évolué vers une version 2.0. Il est doté d'un matériel High Tech sur mesure : une tablette tactile interactive avec retransmission sur grand écran. En un clic, les 54 espèces naturalisées sont présentées dans leur milieu avec une fiche d'identité et les cris émis.

Les enfants de 7 à 77 ans peuvent jouer à un test de connaissance sur les animaux.

Enfin miracle de la technologie, l'application propose d'afficher la silhouette d'un animal présenté et les enfants peuvent la colorier avec les doigts.

La Fédération Nationale des Chasseurs est intéressée par ce quiz (test de connaissance) et par sa mise à disposition aux autres fédérations. Nous avons fait appel à la FNC pour l'achat des sons et des cris émis par les espèces naturalisées du

Mobil'faune. Une négociation est en cours pour une participation aux frais contre la mise à disposition aux autres Fédérations.

Notre Mobil'faune a ainsi participé la semaine dernière à l'assemblée générale du département des Vosges, a passé son Noël dans le Val de Villé et ses week-ends à de nombreuses manifestations de Sports et de Nature. Il travaille dans de nombreuses écoles du département au plus grand plaisir de nos enfants. Le message délivré est celui-ci : «*pour défendre la biodiversité il faut d'abord la connaître*».

Infos : le permis de chasse évolue

Les modalités concernant le permis de chasser ont été revues dans un but de simplification et d'amélioration de la sécurité.

Le nouveau chasseur pourra dans la foulée valider son permis et bénéficier du permis à un euro mis en place en 2012.

Simplicité

A partir de 2014, il y aura une épreuve unique d'une journée composée de 4 ateliers pratiques et un atelier théorique de 10 questions.

Le candidat ne se déplacera plus qu'une seule fois.

Sécurité

Les questions théoriques ont été dépoussiérées et seules les questions concernant la sécurité seront éliminatoires (tout comme d'ailleurs pour les ateliers pratiques).

Le grand chantier de 2013 : le Cahier des charges des chasses communales

Le grand chantier de 2013 c'est la préparation du cahier des charges des chasses communales. J'invite tous les chasseurs qui ont des idées à formuler sur ce sujet à le signaler au Secrétariat de la FDC dans le but de les faire participer à une réunion préparatoire du cahier des charges. Par la suite nous proposerons les

idées retenues à la Commission des Maires Chasseurs pour un premier tri, puis nous proposerons le fruit de nos réflexions à la DDT, à l'Association des Maires du Bas-Rhin, etc.

Nos contentieux

L'affaire Stenger/FDC 67 concernant le bail emphytéotique est toujours en attente de jugement.

La vie à la FDC

Jonathan Fischbach technicien depuis 13 ans à la FDC a décidé de découvrir d'autres horizons. Il a choisi de servir l'ONF de Sarrebourg. Le président et l'ensemble du personnel le remercient pour cette longue et fructueuse collaboration et lui souhaitent bon vent, bonne voile au-dessus de la canopée.

Il a été remplacé par Florian Guibot technicien adjoint à la FDC. Il est titulaire d'un Brevet de technicien supérieur en Gestion et Protection de la Nature, option Gestion des espaces naturels.

Mme Sophie Garcia engagée dans le cadre d'un contrat civique pour une durée de 9 mois, a abandonné son poste au bout d'un mois pour un CDI en Touraine.

Madame Laetitia Rolland la remplace. Titulaire d'un Brevet de technicien supérieur en Gestion et Protection de la Nature, option Gestion des espaces naturels.

Son travail consistera à faire la tournée trichine et les statistiques afférentes, de prendre en charge la communication dans les écoles avec le Mobil'faune et le suivi des remontées à gibier dans le canal à l'aide d'une dizaine de caméras de surveillance pour démontrer (ou pas), preuves à l'appui, l'efficacité de ces remontées. L'installation de nouvelles remontées dépendra de cette expérience.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Je vous remercie tous d'avoir eu la patience de m'écouter

Compte-rendu financier

Conformément aux statuts, je vous sou mets mon compte-rendu de gestion de l'activité de notre Fédération pour l'exercice clos le 30 juin 2012.

La Fédération a connu une augmentation de son actif immobilisé au cours de cet exercice clos au 30 juin 2012 bien qu'elle ait vendu ses anciens locaux. L'actif immobilisé net est passé de 2 423 771 € pour l'exercice clos le 30 juin 2011 à 2 693 071 € pour l'exercice clos le 30 juin 2012. Cette augmentation sur l'exercice clos au 30 juin 2012

résulte essentiellement de la finalisation de la construction de la Maison de la chasse, des garages et des espaces de stockage.

Les produits d'exploitation réalisés par la Fédération, au cours de l'exercice clos au 30 juin 2012 s'élèvent à 1 059 800 € contre 1 074 961 € pour l'exercice précédent. Il est à noter que la Fédération a réalisé un bénéfice de 449 295 € pour l'exercice clos le 30 juin 2012, contre un bénéfice de 62 453 € pour l'exercice clos le 30 juin 2011, la capacité d'auto-financement de la Fédération s'étant élevée à 123 980 €.



Aliette Schaeffer,
Trésorière

COMPTE DE RESULTAT 2011-2012

	01/07/11 au 30/06/12	01/07/10 au 30/06/11
Vente de marchandises	4 328	3 042
Prestations de services	345 271	322 469
Produits des activités annexes		
Subventions d'exploitation	42 960	43 550
Cotisations	589 543	584 434
Autres produits de gestion courante	69 381	67 194
Reprises s/ provis et amortis, transfert de charge	8 318	54 273
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 059 800	1 074 961
Achats de marchandises	21 484	34 853
Autres achats et charges externes	375 577	382 270
Impôts et taxes	36 126	38 722
Salaires et traitements	285 533	269 120
Charges sociales	148 086	147 506
Subventions accordées par l'association	45 579	49 545
Amortissements et provisions	168 229	110 116
Autres charges	355	299
CHARGES D'EXPLOITATION	1 080 970	1 032 430
RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 169	42 530
Produits financiers	7 044	9 017
Charges financières	10 066	13 171
RESULTAT FINANCIER	-3 022	-4 154
RESULTAT COURANT	-24 191	38 376
Produits exceptionnels	520 050	51 892
Charges exceptionnelles	46 342	25 004
RESULTAT EXCEPTIONNEL	473 708	26 888
Impôts sur les bénéfices	222	2 812
EXCEDENT OU PERTE	449 295	62 453

BILAN 2011/2012 (clos au 30/06/2012)

BILAN	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/12	Net au 30/06/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. Incorporelles/ Avances et acomptes	28 132	22 489	5 643	11 554
Immobilisations corporelles				
Terrains	556 107		556 107	556 107
Construction	1 960 307	149 945	1 810 362	1 156 366
Installations techniques, matériel et outillage	87 893	67 867	20 025	17 681
Autres immobilisations corporelles	513 930	216 925	297 006	329 982
Immobilisations en cours				346 594
Immobilisations financières				
Prêts	3 928		3 928	5 487
ACTIF IMMOBILISE	3 150 297	457 226	2 693 071	2 423 771
Stocks				
Créances				
Autres créances	40 694		40 694	3 804
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 798		2 798	2 798
Disponibilités	411 755		411 755	232 555
Charges constatées d'avance	34 913	34 913	34 913	34 913
ACTIF CIRCULANT	490 160		490 160	274 069
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 640 457	457 226	3 183 231	2 697 840

BILAN	Net au 30/06/2012	Net au 30/06/2011
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	102 610	102 610
Réserve de gestion	1 618 601	1 556 148
Réserve statutaires ou contractuelles	91 200	91 200
Autres réserves	176 225	176 225
RESULTAT DE L'EXERCICE	449 295	62 453
FONDS PROPRES	2 437 930	1 988 635
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques	168 274	170 198
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	168 274	170 198
FONDS DEDIES		
Emprunts obligatoires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	362 926	242 643
Dettes fournisseurs comptes rattachés	90 474	139 491
Dettes fiscales et sociales	96 214	116 938
Autres dettes	43 679	33 700
Produit constatés d'avance	4 300	6 235
DETTES	597 594	539 007
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	3 203 797	2 697 840

BUDGET PREVISIONNEL 2013-2014

Produits 2013-2014

1) Cotisations	
Adhésions	61 000
Timbres fédéraux	421 000
Timbres temporaires	24 000
Timbres nationaux	93 000
Total	599 000
2) Ventes	
Panneaux - doc - gibiers, cassette	2 900
Bandeaux, carnet souches, divers	1 430
Kits trichines	4 000
Total	8 330
3) Prestations de services	
Suivi de territoires	33 300
Plan de chasse	220 000
Formations (piégeage + gardes chasse, etc.)	9 560
Total	262 860
4) Produits activités annexes	
Permis de chasser et équivalence allemande	19 880
Formation cyné tir	61 000
Total	80 880
5) Subventions	
Convention trichines	20 000
Convention pommiers - haies	4 000
Convention ddpp	20 000
Total	44 000
6) Autres produits	
Produit guichet unique	69 025
Total	69 025
7) Produits financiers	
Transfert charges exploitation	1 000
Autres produits financiers	2 800
Total	3 800
Total général	1 067 895
Résultat	28 296
Amortissement	150 000
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	178 296
Remboursement du capital	51 836
RESULTAT DE TRESORERIE	126 460
(sans tenir compte des décalages de règlement)	

Charges 2013-2014

1) Achats	
Doc - panneaux - territoires de chasse	
Total	15 160
2) Autres achats non stockés	
Electricité - carburant - fournitures adm. - plan de chasse (bracelets) - autres fournitures (habillement techniciens)	
Total	68 600
3) Services extérieurs	
Locations (autres et matériels)	6 266
Entretien et reparar matériels, véhicules et locaux	22 384
Maintenance (tous confondus, clim, plieuse, extincteurs)	10 365
Frais formations diverses	36 700
Assurances	11 860
Documentations	3 750
Opérateurs cyné tir	11 000
Total	102 325
4) Autres services extérieurs	
Honoraires avocats	20 000
Frais d'analyses	22 700
Honoraires expert + commissaire	8 500
Expos - cadeaux - divers	10 600
Brochures dépliant (infos chasse , A. G. etc.)	45 500
Indemnités tournées techniciens + déplacements	2 500
Frais (déplacement, péages, indem kms, etc.)	800
Frais de réunion	2 300
Réceptions et missions	4 000
Téléphones	7 190
Affranchissement	15 650
Cotisations (FNC, SNCF, UNFDC)	41 550
Total	181 290
5) Impôts et taxes	29 182
6) Salaires	269 280
7) Charges sociales	154 342
8) Dotations aux amortissements	150 000
9) Autres charges	
Autres subventions	26 000
subvention (la chasse en alsace)	5 500
Intérêts prêts	9 721
Fondat. Nationale Protect. Habitats et Faune Sauvage	1 700
Contrats jachères	18 000
subvention semences cultures à gibier et céréales sur pieds	8 500
Total	69 421
Total général	1 039 599

RECAPITULATIF

PRODUITS	1 067 895
CHARGES	1 039 599
RESULTAT	28 296

Visez plus haut



Christian Veltz

Diplômé de l'Ecole d'armurerie de Ferlach

Président des Trompes de Chasse de Mollkirch

LA CHASSE, UNE PASSION PARTAGÉE

S'Jaejer-Stuebel

ARMURERIE VELTZ

24 rue du Général Baegert • 67210 Obernai
Tél. 03 88 95 65 41 • www.armurerie-veltz.com

Parking 100 places (Place des Fines Herbes) • 20 mn gratuites
Stand de tir à 5 mn du magasin



SPECIALISTE PNEUMATIQUES 4x4

ROUTE - MIXTE - TERRAIN

TOUTES MARQUES

Conseils et montage

BFGoodrich

MICHELIN

BRIDGESTONE

Black-Star

TRELLI

GOODYEAR

HANKOOK

DUNLOP

COOPER



point S

121 rue du G^{al} Leclerc
67540 OSTWALD
03 88 30 22 72

Conditions
spéciales sur
présentation
de cette
annonce

Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...



Imprimerie
IIP PARMENTIER



1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr

www.imprimerie-parmentier.fr

Ensisheim

18, rue du Château
Tél. 03 89 83 25 50
E-mail : mail@frankonia.fr

Vendenheim

4, rue Transversale C
Tél. 03 90 20 34 50

FRANKONIA

Découvrez le monde
www.frankonia.fr



Votre partenaire privilégié pour la chasse

Venez nombreux
pour notre nouvelle
bourse aux armes
du 14 au 29 Juin 2013



Intervention de François-Xavier Cereza



François-Xavier Cereza,
Directeur Départemental des Territoires
du Bas-Rhin

Je vous remercie, cher président, de me permettre d'intervenir pour conclure la première partie de vos travaux. Sachant que le programme à venir est chargé, je vais limiter mes propos à quelques thèmes qui me semblent majeurs.

En premier lieu, comme l'a déjà abordé Monsieur le Président dans son rapport moral, je tiens à vous faire part de ma grande satisfaction sur la conduite et l'aboutissement du schéma départemental cynégétique. Ce projet, piloté par votre fédération, a respecté le calendrier prévisionnel et a fait l'objet

d'un large consensus.

Je me permets toutefois de revenir sur les propos du président lors de son rapport moral. Effectivement, la DDT s'est engagée à voir les marges de négociations sur le nombre de postes d'agraineage avec les acteurs concernés. Malheureusement, je n'ai pas pu obtenir un consensus sur cet aspect. Je ne peux donc cautionner un quelconque accord engageant ma structure, tant en forêt domaniale qu'en forêt communale. Concernant l'espèce sanglier, je constate avec satisfaction que la dernière saison a vu une augmentation sensible du prélèvement. En effet, les constats de tir en cours de consolidation sont de l'ordre de 19000 alors qu'ils n'étaient que de 14800 l'année passée. Toutefois, les dégâts ont nettement augmenté tant en surface qu'en montant d'indemnisation. Il convient donc de poursuivre l'effort engagé. A ce titre, l'administration vous a autorisé cette année à pratiquer le tir de nuit avec source lumineuse sous le contrôle des lieutenants de louveterie. J'évaluerai au mois de juin l'efficacité de ce dispositif afin d'envisager ou pas sa reconduction. J'en profite pour remercier l'action conséquente des lieutenants

de louveterie que j'ai fortement sollicité pour différentes missions.

Pour l'espèce cerf, je vous félicite pour les résultats obtenus. En effet, le précédent plan de chasse a été intégralement réalisé avec un prélèvement de plus de 1500 têtes.

La CDCFS a validé la semaine dernière les objectifs de répartition des différents groupes sectoriels. Cela se traduit par une augmentation sur les trois premiers secteurs et une stabilisation sur les trois derniers avec des réaffectations entre lots si nécessaire. Je ne doute pas que la concertation au niveau des groupes sectoriels permettra une équitable répartition ménageant l'équilibre sylvo-cynégétique.

Concernant le daim, je me dois de souligner l'effort des acteurs locaux qui a permis de contenir l'extension. Cet effort doit être poursuivi sur la prochaine campagne.

Enfin, concernant l'avenir, je vous informe que je vais conduire, dès cet automne un chantier de réécriture du cahier des charges des chasses communales. Je consulterai, pour ce faire, l'ensemble des acteurs concernés. L'objectif est de disposer du nouveau cahier des charges pour la relocation prévue en 2015. ●

Activités et rapport financier du FARB

En 2012, 3,90 hectares de terrain ont été acquis par le FARB. Cette surface est composée de 29 parcelles réparties sur 12 communes. Le FARB totalise à ce jour 227,72 hectares soit 879 parcelles constituant 442 sites écologiques.

Cette année encore, la priorité a été donnée au repérage par GPS des propriétés (4e tranche) et à la plantation de fruitiers pour en matérialiser les limites dans les GGC Sauer-Moder, Outre-Forêt et Ried Nord. 106 pommiers ont ainsi été plantés

sur 80 sites soit 35 lots de chasse.

Principales recettes

En 2012, les locataires de chasse bas-rhinois ont versé au total 51 654,14 euros de contribution au FARB. Les produits de la chasse ont représentés 1 042 euros, le montant des autres produits étant de 3 360 euros.

Principales dépenses

Un montant de 27 607 euros a été affecté à l'achat de terrains. Les frais de cartographie étaient de 26 260 euros, les taxes foncières et autres taxes de 10 792 euros.

L'exercice 2012 présente un excédent de 22 499 euros. ●



Nicolas Braconnier,
Technicien Chef FDC67

Rapport de la commission Grand Gibier

Le cerf

158 C3 ont été prélevés pour 96 tirs jugés justifiés, 20 tirs litigieux et 42 tirs injustifiés. 251 C1, 645 biches et 713 faons ont complété ce tableau de chasse. Le minimum de prélèvement pour l'espèce a été réalisé à 99,02 % sur le département du Bas-Rhin. Avec un total de 1 767 grands cervidés prélevés, l'année 2012/13 représente un excellent millésime. Pour la saison à venir, l'administration nous demande un effort supplémentaire avec un augmentation de 20 % des minimas pour les secteurs 1 (Ingwiller), une augmentation plus mesurée sur les secteurs 2 (La Petite Pierre) et 3 (Saverne).

En ce qui concerne les secteurs 4, 5 et 6, l'ONF demande le maintien de la pression de chasse actuelle.

Le daim

18 D3 ont été prélevés pour 16 tirs justifiés et 2 tirs injustifiés. Ont également été tirés, 37 D1, 83 daines et 82 faons pour une réalisation de 105,76 % du minimum. La population paraît stabilisée selon les observations de terrain.

Le chevreuil

Les chevreuils, avec les attributions de 7 830 brocards et 15 660 chevrettes pour un total de 23 490 animaux traduisent la bonne santé de cette espèce.



Marc Schirer,
représentant Frédéric Obry
Président de la commission Grand Gibier

Le sanglier

Pour en terminer avec notre tour de table, le prélèvement de 19 000 sangliers nous incite à la prudence. Les populations résiduelles étant encore fortes, la note des dégâts salée pour la saison écoulée et à venir. ●

Rapport de la Commission Petit Gibier

par Alette Schaeffer représentant Fernand Grasser, *Président de la commission petit gibier*

Permettez-moi tout d'abord d'excuser Monsieur Fernand Grasser, Président de la commission petit gibier de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin.

Fernand aurait aimé être des nôtres ce matin, je dois vous transmettre toute sa sympathie et vous faire savoir qu'il sera très prochainement de retour parmi nous au service de la cause du petit gibier avec la fougue que vous lui connaissez.

J'ai donc le plaisir de vous rendre compte de la situation du petit gibier dans notre département et des travaux de la commission qui lui est dédiée. J'aurai aimé à l'image de mon collègue de la commission grand gibier avoir à gérer l'abondance, voir la surpopulation, de nos lièvres, faisans et perdreaux...

En attendant :

S'il est vrai que la petite faune chassable de plaine n'est pas encore revenue à des densités telles que les ont connues nos parents, ça et là l'espoir revient. Et les comptages de printemps laissent augurer d'un infléchissement de la courbe de population. Ceci est particulièrement remarquable sur les territoires bénéficiant soit d'une modification du type de cultures, le grand hamster d'Alsace est en effet le meilleur allié du lièvre, ou, d'un travail parfois impressionnant d'aménagement de la part du locataire.

C'est pourquoi je ne peux que vous encourager à utiliser au maximum les nombreuses aides proposées par votre fédération en matière de couverts subventionnés que ce soit des contrats jachères ou des kits de haies.

Des seaux agrainoirs autorisés par le nouveau schéma sont également disponibles à un tarif négocié. Cette année la commission petit gibier s'est réunie à plusieurs occasions notamment lors de l'élaboration du nouveau schéma départemental de gestion cynégétique, et même si toutes ses propositions n'ont pas pu être mises en œuvre, des avancées significatives sont à noter.

Son avis a également été sollicité sur la liste et les périodes de chasses du petit gibier. Enfin sous la direction de Nicolas Braconnier elle s'est vue confier en collaboration avec la commission environnement le dossier des kits de haies. De nouvelles propositions en faveur du petit gibier seront prochainement discutées au sein de la commission, nous vous en tiendrons informés dans les prochains numéros d'Infos Chasse '67.





Pour terminer, je vous rappelle notre rôle de veille sanitaire et notre devoir, en tant que gestionnaire de territoire, de signaler tout animal dont la mort nous paraît suspecte au réseau SAGIR par l'intermédiaire de nos techniciens de fédération.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres des commissions pour leur travail et le temps qu'ils consacrent aux réunions, souvent pris sur leurs loisirs et donc au détriment de leur activité de chasse.

Merci aussi aux techniciens pour

leurs précieux conseils et aux «filles» pour la gestion et l'organisation des réunions. Ainsi qu'à notre président Gérard Lang et son conseil d'administration pour leur confiance. Je vous souhaite une belle saison de chasse. ●

Extraits des interventions des associations spécialisées

Aliette Schaeffer,

Association bas-rhinoise Petit Gibier

Je tenais tout d'abord à remercier la Fédération des Chasseurs en la personne de Monsieur Gérard Lang, son Président, pour nous permettre comme chaque année de vous présenter notre Association.

Je vous rappelle que les objectifs de l'Association Bas-Rhinoise Petit Gibier sont, d'une part, de fédérer l'ensemble des chasseurs de plaine, afin de leur assurer une représentativité auprès des instances départementales qualifiées en matière de chasse et d'environnement.

Mais également d'inciter à une gestion permanente de toutes les

espèces petit gibier en s'appuyant et en diffusant les plus récentes connaissances acquises.

De concourir à la protection et à l'amélioration des milieux naturels, en concertation et en collaboration avec le monde agricole.

Enfin et de nous aider et conseiller dans les aménagements indispensables à la pérennité de notre activité.

Très concrètement et pour répondre à une demande des chasseurs de plaine, nous organiserons dans les mois à venir une réunion d'information sur la sécurité en action de chasse du petit gibier.

Nous avons également programmé des visites de territoires aménagés en faveur du petit gibier.

Et par ailleurs lors de notre réunion de comité nous avons décidé de prendre en charge tout ou une partie des sommes restant à la charge de nos adhérents commandant des kits de haies à la fédération des chasseurs.

Notre Président Fernand Grasser est à votre disposition pour toutes questions que vous pourriez vous poser et se propose également de vous conseiller lors des estimations de dégâts de gibier. Vous trouverez ses coordonnées dans le petit livret distribué avec Infos'Chasse 67.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite une bonne saison de chasse au petit gibier et surtout beaucoup de courage et de volonté pour aménager vos territoires. ●



Gérard Spenlé,

Représentant l'ABRCGG

Je vous remercie de me laisser parler au nom de ABRCGG et d'excuser M. Thierry Neff, actuellement souffrant. Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous annoncer que le brevet 2012 s'est soldé par un taux de réussite de 100%.

Projets de l'association

- le 9/02, nous avons visité le musée de Gustave Courbet à Ornan,
- le 16/02 s'est tenue l'A.G. du grand gibier à Reichstett,
- le 6/03, j'ai remplacé Frédéric Obry à la commission des cotations des trophées de cerfs.
- un DVD sur l'éviscération et la

découpe du gibier (faite par Eugène Mertz) a été réalisé par Bernard et Fabienne Lazarus,

- le 21/04 à Schillersdorf aura lieu le concert entre le Parforehorngruppe der Kreisjägersvereinigung Mertzheim, les Echos du Girbaden et l'organiste M. Hassler (bénéfices reversés aux associations),
- participation à la fête de la chasse organisée par les piègeurs le 16/06,
- le 29/06: challenge des Vosges du nord à l'A.P.T.O.,
- fin du mois d'août visite de l'usine Zeiss,
- le 8/11: messe de Saint-Hubert à la cathédrale de Strasbourg. ●

Extraits des interventions des associations spécialisées (suite)



Gilles Mercier,
Président des Chasseurs
à l'arc du Bas-Rhin

Je viens vous présenter le bilan de l'année écoulée en ce qui concerne l'association des chasseurs à l'arc. Cette année en fin de saison nous sommes 63 membres (un nombre sensiblement plus important que d'habitude). À noter que nous comptons dans nos rangs 18 chasseurs à l'arc allemands la chasse à l'arc étant interdite dans leur pays.

Activités saison 2011-2012

L'automne dernier et ce printemps nous avons animé 2 sessions de formation de chasseur à l'arc, une partie obligatoire sous l'égide de la fédération des chasseurs à Geudertheim et une complémentaire à Lobsann à chaque session. La prochaine attestation se déroulera à la fin de l'été prochain.

Comme tous les ans au printemps dernier nous avons été présents à

l'incontournable fête des piégeurs de Kolbsheim avec un certain succès sur notre stand de tir. L'hiver dernier nous nous sommes réunis pour plusieurs battues.

Les 2 premières battues de l'an passé se sont déroulées à Gerstheim au petit gibier. Suivies d'autres au courant de l'hiver dédiées au grand gibier. À noter que nous avons également participé à 2 soirées d'affût renard ragondin au printemps et l'été dernier. Nous serons présents la semaine prochaine au salon sport loisir nature de Dossenheim sur Zinsel. Pour ceux qui sont intéressés par la vie de notre association vous pouvez vous rendre sur notre site internet acabr.net. vous y trouverez toutes nos futures sorties et des renseignements utiles pour la pratique de notre loisir favori. ●



**Michel Gascard, représentant
Albert Hammer,**
Délégué départemental de l'UNUCR

Le nombre total d'interventions s'élève à 1525 avec un taux moyen de réussite de 57,17%. Ces interventions ont porté sur 139 grands cervidés, 192 chevreuils et 1172 sangliers représentant un total de 27 tonnes de venaison récupérée.

Par type de chasse, les interventions se répartissent pour 629 en affût/approche, 892 en battue et 4 en collision. Il est noté que l'affût/approche représente une proportion plus importante que les saisons précédentes.

Par ailleurs, on constate une augmentation du nombre de recherches suite à des contrôles de tir ce qui doit encourager les chasseurs à réaliser des contrôles systématiques après tir avec un chien expérimenté. Le taux de réussite varie en fonction de la catégorie des animaux recherchés et du type de chasse.

Pour les grands cervidés: 55,32%

répartis affût 51 et battue 81,
Pour les chevreuils: 62,94% répartis affût 118 et battue 73,
Pour les sangliers: 56,85% répartis affût 454 et battue 716.

Enfin, 1506 interventions ont concerné le tir à balle et 14 le tir à l'arc.

En conclusion, lecture a été faite de deux paragraphes du SDGC concernant de nouvelles dispositions réglementaires à propos de la recherche du gibier blessé (*page 25 du schéma*).

Une première disposition oblige le détenteur du droit de chasse à procéder ou faire procéder à la recherche d'un animal blessé. Une autre disposition permet la recherche d'un animal blessé ou le contrôle de tir, suite à un tir effectué à un poste d'affût dans les heures légales, avec chien et source lumineuse sur une distance ne dépassant pas 200 m de l'endroit où l'animal a été blessé. ●

Les médaillés 2013

Alfred Hamm, médaille d'or

Né en 1932 Alfred Hamm a validé son premier permis en 1948. Garde chasse depuis 1963, d'abord pour M. Girardel de Vittel puis M. Burnel sur Bietlenheim et Geudertheim puis Geudertheim et Brumath (lot IV) Alfred Hamm est garde pour l'association Im Bruch Lohgraben depuis 1997 (lot de plaine) son président Hubert Breffa lui confie en plus à partir de 2006 la gestion de la plaine du Herrenwald (Brumath V).

Par ailleurs, l'association de chasse Saint-Hubert (président Hubert Breffa) lui confie depuis 1988 le suivi d'un lot de la forêt de Brumath et que M. E. Nonenmancher fait de même depuis 2000 pour le territoire privé enclavé sur le Herrenwald.

À noter que les talents de Alfred Hamm ont déjà été reconnus en 1994 par un diplôme d'honneur décerné par le président Gilbert de Turckheim. Quarante ans de dévouement pour la faune de plaine valaient bien une médaille d'or. *Félicitations*



Alfred Hamm

Daniel Schynoll, médaille d'argent

Daniel Schynoll est détenteur du permis de chasse depuis 1982. Il est garde-chasse depuis 1978. D'abord en forêts privées et depuis une dizaine d'années il s'occupe en plus de la forêt communale de la ville de Strasbourg sur le ban du Hohwald.

Il exerce son activité avec compétence, assiduité et loyauté pour la plus grande satisfaction de son équipe de chasse du Koepfel-Buchwald-Strasbourg dont le président est Paul Strub. Il a reçu la médaille de bronze de notre fédération en 2008 à l'occasion de ses 30 années de services au profit de la chasse. Aujourd'hui pour tout son dévouement, la médaille d'argent de la fédération lui est attribuée. *Félicitations.*



Daniel Schynoll

Roger Spiesse, médaille de bronze

Roger Spiesse a vu le jour en 1934. Avec son permis de chasse en poche depuis 1972, il n'a cessé de s'investir sans compter dans son GGC du Haut-Koenigsbourg dont il est l'un des membres fondateurs. Son territoire de chasse: Villé auquel il est resté fidèle pour assouvir sa passion.

Félicitations pour cette médaille de bronze.



Roger Spiesse

Spécialisé dans la fabrication de carabines sur-mesure et la customisation, Luc Perrin réalise aussi toutes réparations et montages de lunettes.



Donnez un look unique à votre R93 ou R8

Schnabel
Kaisergriff
Joue bavaroise
De 150 €
à 600 €

ARMURERIE
PERRIN

Votre arme a son orfèvre

36 Avenue de France • 57400 Sarrebourg • Tél. 0033 (0)387 24 96 21

www.armurerieperrin.com

34, route de Sessenheim
67240 SCHIRRHEIN
Port. 06 29 57 41 44
Fax 03 88 06 76 26
espace-chasse@orange.fr

ESPACE-chasse
www.espace-chasse.fr

Matériels & équipements cynégétiques

PROMO sur tous les miradors -10% à -20%



Mirador forêt

670€ 500€



Mirador avec balcon

3 mètres
750€

NOUVEAU

MOULTRIE
Prise de vue panoramique 150°
299€ TTC



ECHELLE PLIABLE

En alu
310€



3 mètres

AGRAINOIR

MFH-PMDK
Agrainoir programmable



6 VOLTS **180€ TTC**
12 VOLTS **220€ TTC**

Catalogue sur demande
Magasin ouvert sur rendez-vous

Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 23 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clés en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



AG 2013

Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,
Klein Inter Autos
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire
des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein
Tél. 03 88 98 80 11
www.kleininterautos.com
kleininterautos@9business.fr

Résultat du vote des résolutions

Nombre de voix exprimées : 4292

	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation du bilan : Approuvez-vous le bilan et le compte de résultat 2012 et l'affectation du résultat ? (du 01/07/2011 au 30/06/2012)	97,3 % 4176	2,6 % 113	0,1 % 3
Approbation du budget prévisionnel : Approuvez-vous le budget 2013/2014 ? (du 01/07/2013 au 30/06/2014)	97,3 % 4175	2,6 % 113	0,1 % 4
Choix du montant « Suivi de territoire » : Quel montant choisissez-vous pour la prestation « suivi de territoire » à l'hectare ?	0,16 € 91,6 % 3930	0,18 € 6 % 260	2,4 % 102
Choix du montant « FARB » : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « FARB » à l'hectare ?	0,32 € 89,7 % 3848	0,36 € 5,5 % 238	4,8 % 206
Validation des membres cooptés par le CA :			
- M. Patrick CAUSSADE représentant les chasseurs du secteur de Strasbourg (CA du 16 octobre 2012)	89,9 % 3827	4,3 % 185	5,8 % 243
- M. Michel PAX représentant les chasseurs du secteur du Hohwald (CA du 16 octobre 2012)	90,7 % 3858	3,8 % 162	5,5 % 235

Résultat du vote des élections

Nombre de voix exprimées : 4291

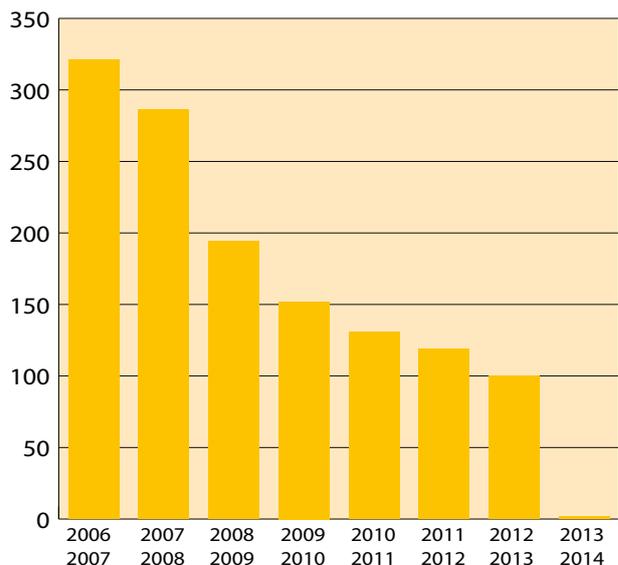
Administrateur représentant le secteur de Strasbourg (1 poste)			
SCHIRER Marc	4171	97 %	ELU
Administrateur représentant le secteur de Haguenau-Wissembourg (1 poste)			
KLEIBER Charles	4211	98 %	ELU
Administrateurs représentant le secteur de Saverne (2 postes)			
GRASSER Fernand	3370	79 %	ELU
SCHNITZLER Bernard	3312	77 %	ELU
GASCARD Michel	766	18 %	
SCHOEFFLER Roland	599	14 %	
Administrateurs représentant le secteur de Sélestat (2 postes)			
SCHAEFFER Alette	4172	97 %	ELUE
MULLER Christian	4105	96 %	ELU
Administrateurs représentant le secteur de Sarre-Union (2 postes)			
KASTENDEUCH Henri	3978	93 %	ELU
LANG Gérard	3921	91 %	ELU
KELHETTER Joseph	214	5 %	

Évolution des jachères faune sauvage

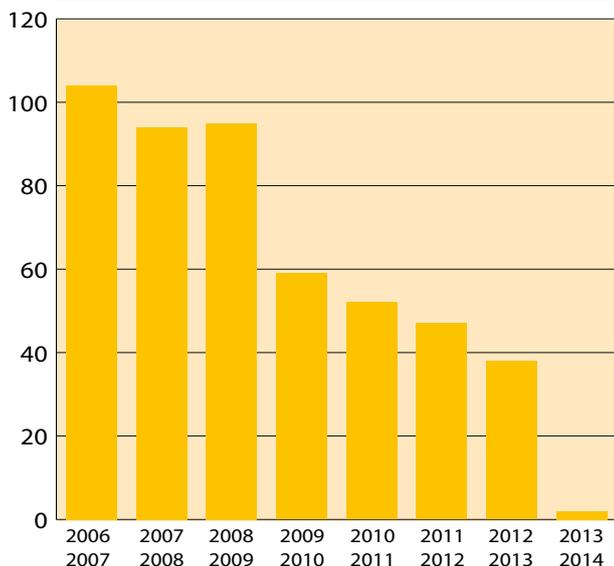
En 2008, le gel des jachères a été supprimé. Depuis cette date, les jachères baissent dramatiquement à tous les niveaux (surface, lots de chasse, agriculteurs, contrats et subventions).



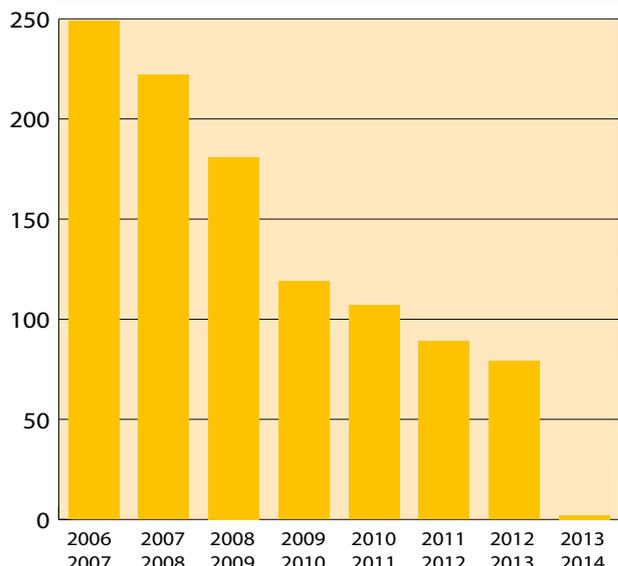
Nombre de contrats



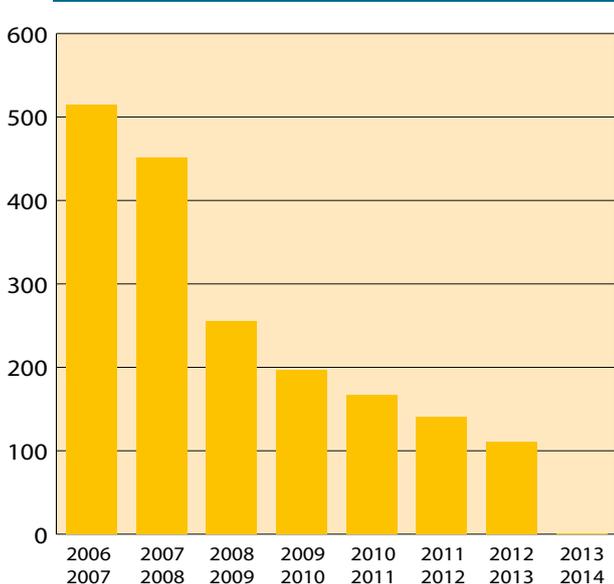
Nombre de locataires



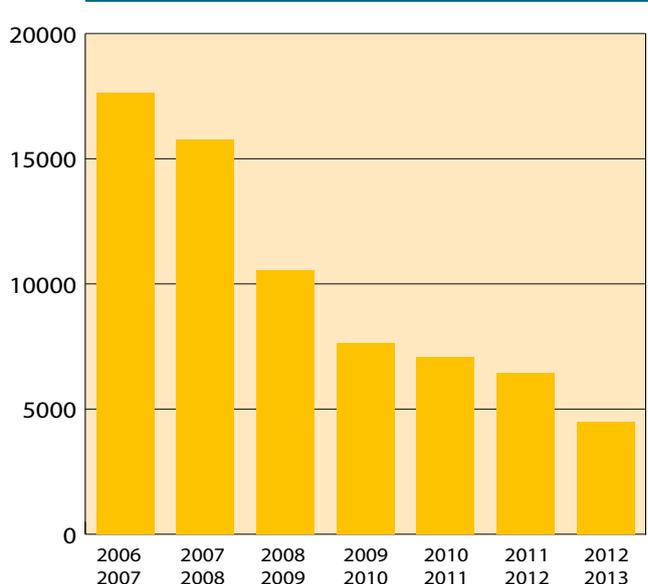
Nombre d'agriculteurs



Surface semée en hectares



Montant des subventions accordées



Statut du sanglier dans le Bas-Rhin

— Campagne 2013/2014 —

Gibier

Périodes de chasse

15 avril au 1^{er} février inclus sur l'ensemble du département. Modes de chasse : affûts, poussées et battues – chiens autorisés, sauf lévrier et croisé lévrier.

Tir de nuit sans lampe torche du 1^{er} juillet au 1^{er} février (sous condition : cf. arrêté préfectoral fixant les périodes de chasse).

Nord du département

Pas de fermeture de la chasse durant la période de quiétude.

Sud du département

Fermeture de la chasse du 1^{er} au 14 avril inclus. Pas de possibilité de chasse, sauf dispositions spécifiques dans le cadre de la destruction des nuisibles.

Nuisible

Nord du département

Pas de fermeture de la chasse durant la période de quiétude.

Sud du département

Possibilité de détruite à tir pour les titulaires du droit de destruction qui peuvent déléguer du 2 février au 31 mars inclus :

- Pas de formalités administratives,
- Affûts, poussées, battues – chiens autorisés, sauf lévrier et croisé lévrier.

Ensemble du département

1) Tir de nuit jusqu'au 30 juin 2013 :

- Parcelles PAC,
- Autorisation des Lieutenants de Louveterie,
- Obligation de résultats,
- Lampes torches autorisées

avec accord des Lieutenants de Louveterie.

2) Tir de nuit avec phares à partir des véhicules jusqu'au 30 juin 2013 uniquement pour les Lieutenants de Louveterie.

Les agents chargés de la police de la chasse et les gardes-chasse particuliers peuvent détruire à tir le sanglier toute l'année avec l'assentiment du titulaire du droit de destruction.

Le Préfet peut ordonner des battues administratives toute l'année. Mêmes possibilités offertes aux maires sous conditions, dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales. Conditions :

- dégâts anormaux,
- mise en demeure préalable,
- contrôle du Conseil Municipal,
- carence du locataire de chasse ou du propriétaire

Postes fixes d'agraining : épilogue

Gérard Lang, président de la FDC67

Suite à un échange téléphonique avec M. Le Directeur Territorial de l'ONF Alsace, M. Jean Luc Dunoyer, en date du lundi 22 avril 2013, je suis en mesure de vous transmettre le message ci-dessous également validé par M. Grandadam, Président de l'Association des Maires des Communes Forestières.

Le nombre de postes fixes calculé sur la surface boisée des lots trouve sa limite dans la concentration excessive des postes fixes qui serait contraire au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Il convient de trouver sur le terrain une solution, entre chasseurs et forestiers, pour tendre vers un agraining raisonnable et raisonné qui respecte les peuplements dégradables sans tomber dans une concentration de postes fixes qui ferait plus penser à un affouragement qu'à un agraining appât. Puis il importe de formaliser cet accord par une acceptation mutuelle de la carte des postes

fixes proposée par les forestiers.

En effet, les forestiers en forêts publiques (communale, domaniale) ont mis à profit les derniers mois pour dresser à l'échelle de chaque lot de chasse une carte des peuplements dégradables et par conséquent, en enlevant aussi les bords de ruisseaux, chemins..., ont préparé un zonage des surfaces dans le lot de chasse où se discute l'implantation des agrainoirs fixes. Ce travail cartographique à l'échelle du lot de chasse prépare, et a pour finalité, la concertation locale (forestier, locataire de chasse, élu municipal).

Donc, pour les adhérents de la FDC qui ne l'auraient pas encore fait, c'est en entrant dans cette discussion du niveau le plus local que leur attente pourra trouver un écho. (Je sais que ces démarches individuelles sont bien avancées sur les forêts du GS 2). L'ONF nous fait savoir que les zones dégradables en forêt ont évolué depuis 1993 (la forêt est un milieu

vivant, donc instable). Il est donc possible (probable) que les adhérents de la FDC se voient proposer que des agrainoirs fixes devront être relocalisés, voire que le même nombre d'agraining ne puisse être maintenu si la surface dégradable du lot s'est nettement accrue. (pour le GS 2 une mise à jour des peuplements dégradables avait déjà pour certains lots eu lieu en 2011).

Si un problème particulier concernant les postes fixes devait surgir, il sera nécessaire de se mettre en rapport avec la FDC et le Directeur d'Agence ONF. Ces cas particuliers, ne devrait remonter à la connaissance des directeurs d'agence ONF et de la Fédération qu'en nombre de cas extrêmement restreint où les divergences sont telles que la concertation locale ne peut plus jouer. Je vous demande donc de considérer les propositions des forestiers dans un esprit d'entente amiable et constructive. ●

TRICOTS DE L'EST



- **Vêtements de chasse**
Exemple: pantalon camo, 100% coton, 1er prix **20 €**
- **Vêtements de travail**
Chemises Laforestière, bleus de travail, pantalons kakis, etc.
- **Vêtements de ville classiques H/F**
Pantalons velours, jeans, polos, vestes, etc.

**Choix
Qualité
Prix**

Grandes tailles jusqu'à 74



Ouvert tous les 2^{es} samedis du mois de 9h à 18h non-stop

Zone artisanale • 67280 Oberhaslach
Tél. 03 88 50 94 88



ALSAVERT

BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com



- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages



- Elagage**
- Démontage d'arbres**
- Taille de haies et débroussaillage**
- Rabotage de souches**
- Soin des Arbres**

1, route de Flexbourg
67310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36
e-mail : jmf@alsavert.com



FUCHS INDUSTRIE FRANCE

épices et additifs



FUCHS INDUSTRIE FRANCE
20, rue Alfred Kastler - Z.I. du Ried CS20714 - 67850 HERRLISHEIM
Tél 03 88 55 33 55 Fax 03 88 55 33 59 - E-mail : fuchsind@wanadoo.fr
site : www.fuchs-industrie.fr

AG 27 mars 2013 - **SLC des Trois Massifs du Sud**

Lors de l'assemblée générale de la SLC des Trois Massifs du Sud qui s'est tenue le 27 mars 2013 à l'APTO le président Michel Vernevaut a eu le plaisir d'accueillir 65 membres sur les 100 que compte la SLC.

Renouvellement du Comité

Jean François Bour, membre démissionnaire du comité, a été remplacé par Marcel Méniel à l'unanimité. Jean Claude Cuntzmann a été quant à lui nommé Vice-président.

Les interventions

Michel Kahn, président des louvetiers a profité de l'occasion pour confirmer la nécessité de réduire la population des sangliers pour éviter la catastrophe des dégâts.

Albert Hammer, responsable UNUCR a quant à lui fait le point sur l'UNUCR et les recherches effec-



tuées l'an passé.

Le nouveau schéma cynégétique a été détaillé par le président Gérard Lang surtout concernant les nouvelles modalités d'agraining.

L'AG a aussi été l'occasion d'effectuer les réglages d'armes ou tout simplement de s'entraîner au tir.

Les projets 2013

Le comportement des animaux domestiques

Une réunion a été programmée avec Jean-Marc Graff comportementa-

liste animalier sur le thème de la compréhension de l'animal domestique comme le chien de chasse qui dans son travail doit comprendre ce que l'on attend de lui et qui en retour doit être compris par son maître.

Entraînement au Cyné'tir

Une nouvelle journée «Cyné'tir» est programmée pour les intéressés en septembre, avant les battues.

Eviscération et hygiène de la venaison

En automne sera organisée une réunion pour sensibiliser les chasseurs aux règles d'hygiène pendant l'éviscération, la négligence de ces règles peut être fatale pour une bonne conservation de la venaison.

La traditionnelle tarte flambée accompagnée de son vin blanc clôtura la soirée, dans une bonne ambiance.

AG 13 avril 2013 - **GGC de la Scheer**



L'assemblée générale du GGC de la Scheer, s'est tenue le 13 avril 2013 à Sermersheim.

À cette occasion Jean-Luc Munck a présenté sa démission.

Pascal Vetter a dans la foulée été élu à l'unanimité au poste de Président du GGC de la Scheer. Pascal Vetter a tenu à remercier l'assemblée et tout particulièrement M. Munck pour son engagement et le travail fourni pour faire vivre ce GGC.

Plan d'Action pour 2013

- Subvention de faisans de repeuplement: l'opération faisans de repeuplement est reconduite grâce à l'obtention de la subvention demandée à la FDC 67. Le coût du faisan de repeuplement sera de 3,40 €/l'unité (limité à 50 pièces par lots). La signature de la charte de non tir des poules faisanes sera obligatoire.
- Possibilité d'achat de faisans et perdreaux de chasse comme en 2012 (faisans de chasse, 8,90 €/unité, perdreaux de chasse 6,80 €/

unité),

- La journée des Gardes aura lieu le 7 septembre 2013 au Chalet de chasse de Jean-Luc Munck à Huttenheim.
- Vote d'une subvention de 200 € pour l'UNUCR.

Albert Hammer a présenté les résultats de l'UNUCR en 2012 puis, Marcel Méniel, lieutenant de louveterie a détaillé l'arrêté «*Tir de nuit avec source lumineuse*».

Pascal Perrotey a quant à lui exposé des dégâts de sangliers du secteur. Félicitations au nouveau président. ●



AG 12 avril 2013 à Berg

GGC Alsace Bossue

L'assemblée générale du GGC Alsace Bossue s'est tenue le 12 avril dernier à Berg en présence de plus de 80 personnes dont de nombreux invités et sous la présidence de Sébastien Greiner.

Les actions prévues en 2013

Cette année encore, la remise délocalisée des bracelets a été reconduite et réservée aux membres du GGC à jour de leur cotisation.

En collaboration avec la FDC67, sera organisée un stage «Venaison» en 7 juin à Sarre (sans doute le dernier stage délocalisé).

Le GGC organisera aussi une formation secourisme PSC1 les 6 et 7 juillet au centre de secours de Sarre-Union. Inscrivez-vous rapidement (participation limitée à 13 personnes). La Messe Saint-Hubert le 25 octobre à l'Eglise Saint Georges de Sarre-Union sera elle aussi reconduite. Les dons seront reversés à l'ARAME, association régionale de soutien aux enfants atteints du cancer (www.association-arama.fr).

La parole des invités

Gérard Lang Président FDC67 a notamment abordé la crise du monde de la chasse, la baisse annoncée de la valeur des lots et donc l'implication nécessaire des politiciens. Par ailleurs le président a rappelé le soutien financier de la FDC au GGC pour la messe Saint-Hubert et l'opération plantation de pommiers pour délimiter les terrains du FARB. Naturellement, il a aussi évoqué l'ouverture du débat avec l'ONF sur les peuplements dégradables déduits de nos surfaces de forêt qui nous sanctionnent dans le calcul des

postes fixes d'agrainage. Henri Ley, représentant de l'ONF a noté que les dégâts de gibier sur le GGC ne posaient pas de problème.

Robert Weinum, président du FIDS a annoncé la possible augmentation du prix du timbre sanglier (voté depuis en AG) et a provoqué des interventions animées quant à la nouvelle sectorisation préconisée.

Didier Wollenschlaeger, lieutenant de louveterie a demandé d'appliquer le tir de nuit. Albert Hammer, Délégué départemental de l'UNU-

CR a remercié le GGC pour sa subvention et a constaté le faible taux d'intervention sur le GGC. Patrick Dietrich de la FDSEA a rappelé le nécessaire dialogue entre chasseurs et agriculteurs notamment concernant les clôtures tout en précisant que le GGC comporte 56% de prairies et peu de maïs.

Par contre, Albert Stock, estimateur du FIDS s'est inquiété des dégâts de blé déjà importants. Christian Heckel, président de la Société Locale de Tir de Sarre-Union a rappelé que le stand de tir est à la disposition de chasseurs pour s'entraîner ou pour régler leurs armes

Marc Séné, Conseiller Général et Maire de Sarre-Union a félicité le GGC d'impliquer les politiques dans les débats (ce fut une première pour lui d'assister à ce type de réunion) et a promis l'aide du Conseil Général si possible.

La soirée a été clôturée par un bon repas convivial. ●



AG 12 mars 2013

GGC de l'Outre-Forêt

L'ors de l'assemblée générale du GGC de l'Outre-Forêt qui a eu lieu le 13 mars 2013 à Hoffen

le président Albert Nonnenmacher a souhaité rapidement faire le tour des points légaux de l'AG tels le rapport financier, les actions 2012 qui seront reconduites en 2013 (sel gemme, opération petit gibier, sanglier à la broche, etc.) pour ouvrir un débat sur les dégâts de sangliers et la sectorisation proposée par le FIDS. De nombreux interlocuteurs ont ainsi donné leurs

points de vue lors de discussions souvent animées et passionnées.

Le président de la FDC67, Gérard Lang est intervenu sur les différents points de discussion avec l'administration sur le schéma cynégétique dont l'agrainage. Albert Hammer de l'UNUCR a présenté ses statistiques et ses conseils aux chasseurs concernant la recherche et les moyens de les éviter ou de les réduire.

Comme à l'accoutumée, les discussions se sont prolongées lors d'un dîner pris en commun. ●



AG 1^{er} mars 2013 - GGC Plaine de la Bruche

Le 1^{er} mars 2013, s'est tenue à Mittelhausbergen, l'assemblée générale du GGC « Plaine de la Bruche ».

Dans son allocution, la présidente, Aliette Schaeffer, après avoir salué l'assemblée et les nombreuses personnalités présentes, a mis l'accent sur les efforts constants de la fédération des chasseurs, en matière de protection du petit gibier, notamment, par l'attribution de diverses subventions aux locataires, comme les jachères ou, maïs sur pied. Puis elle a annoncé la signature d'une convention régionale entre la FDC, la FDSEA et l'ONCFS pour le développement de territoires pilotes visant à la préservation de la biodiversité.

Ensuite, a été évoqué le sujet toujours épineux des dégâts de sangliers, le découpage du FIDS défavorable au GGC et les surcotisations sur des lots qui présentent peu ou pas de dégâts.

Deux membres du comité sortant, Jules Loyzance et Roland Vetter ont été réélus à l'unanimité ainsi qu'un nouveau membre, Germain Klein.

Après la partie statutaire, Bernard Egles, maire de Mittelhausbergen a salué le courage des chasseurs des communes périurbaines.

La présidente donne la parole à Jean Luc Ries qui a évoqué les

relations amicales entre les deux GGC et demande aux chasseurs d'être très vigilants quant à la nouvelle sectorisation du FIDS qu'il trouve injuste.

Puis Michel Kahn a annoncé la mise en place du PNMS, plan de maîtrise du sanglier (et non pas des dégâts qui sont fonction des cours du maïs), afin de définir à partir de combien de bêtes à l'hectare le nombre devient insupportable. Il a également rappelé que le rôle des louvetiers n'est pas de se substituer aux locataires de chasse dans la gestion des populations de sangliers et incite les chasseurs à ne pas baisser les bras pour réduire cette espèce. Thierry Neff a ensuite présenté un exposé fort intéressant sur les assurances chasse.

Gérard Lang a quant à lui retracé le parcours d'élaboration du SDGC et les 84 réunions nécessaires. Il a regretté la situation délicate de l'agrainage, générée par une interprétation de l'ONF. Puis il a évoqué les prochaines adjudications et l'important travail que devra fournir la commission « cahier des charges ». Il a invité les locataires présents à faire part de leurs suggestions et à se porter candidat à la commission.

L'AG s'est achevée dans la bonne humeur, autour d'une bonne table. ●

AG 8 mai 2013

GGC Pays de Hanau

En combinant, assemblée générale, distribution des bracelets 2013 et journée stand de tir, la journée du 8 mai a permis aux 32 membres présents du GGC Pays de Hanau de joindre l'utile à l'agréable. Dans son rapport moral, le président, Bernard Schnitzler (représentant aussi Gérard Lang, président de la FDC67) a tout d'abord rappelé que les GGC sont plus que jamais un des maillons de la gestion cynégétique dans notre département.

Il a ensuite remercié tous les adhérents du GGC 16 qui ont répondu présent tout au long de l'année 2012 pour les différentes activités proposées, mais également pour leur mobilisation lors des réunions FIDS et FDC 67.

Le président a enchaîné avec les baux de chasse communaux qui arrivent à échéance et la vigilance qui s'impose quant au montant des loyers qui engagent pour 9 années... Les réflexions pour l'actualisation du cahier de charge qui sont engagées devront apporter une réponse par ces temps de crise.

En 2012, les lots de plaine et en par-



AG 12 avril 2013 - **GGC Sauer Moder**

ticulier les locataires du GGC 16 ont eu à supporter une importante ponction financière du FIDS pour couvrir les dégâts de sangliers. Ce constat a conduit le comité à proposer pour 2013 une année «*blanche*» en matière de cotisation; sachant que les membres à jour de cotisation en 2012 conservent le bénéfice des actions du GGC 16.

M Criqui, président de la société de tir d'Ingwiller (300 membres) a précisé que le stand permet le tir à 200 mètres et que les pratiquants attendent la parution des décrets prévus en 2013 qui mettront en application la nouvelle réglementation sur les armes; certains calibres (anciens calibres dits «*de guerre*») pourraient ainsi être utilisés à la chasse.

L'infatigable Albert Hammer, délégué départemental de l'UNUCR a rappelé le cadre juridique et réglementaire de la recherche au sang, les statistiques particulières concernant le GGC Pays de Hanau et n'a pas manqué de rappeler – le cadre du stand de tir s'y prêtait – la nécessité de l'entraînement pour tout chasseur.

Une mini trousse de secours a été remise à l'ensemble des participants qui se sont ensuite réunis autour un BBQ bienvenu.



L'Assemblée Générale du GGC Sauer-Moder s'est tenue le vendredi, 12 Avril 2013 à Forstfeld dans une salle comble puisque 80 personnes représentant 40 locataires furent présentes.

Dans son rapport moral, le président Jean-Luc Ries a souligné que «*La chasse n'est pas un long fleuve tranquille*» et de se demander si cette activité représente encore un vrai moment de détente ou plutôt une corvée.

Le président a estimé qu'aux niveaux des dégâts de sangliers, les limites du raisonnable ont été atteintes qu'il faut donc savoir raison garder en nous battant ensemble pour que la chasse redevienne un plaisir pour nous et nos successeurs.

Un nouveau membre

La composition du bureau ainsi que la candidature de Rudy Scheuer furent soumises au vote de l'assemblée générale et ont été adoptées à l'unanimité.

Les actions pour 2013

- Le projet Ecole sera reconduit dans une commune à définir,
- Subvention de 50€ pour l'achat de semences,
- Subvention de 80€ pour l'achat d'une nasse à corbeaux,
- Opération pierres à sel avec le GGC de l'Outre-Forêt (35€ de subvention),
- Subvention UNUCR de 300€
- La fête d'été à Dalhunden,

- Nouvelle action: une messe de Saint-Hubert sera organisée, le 3 Novembre 2013 (lieu à définir).

Nouvelles protections du maïs

Rudy Scheuer, a annoncé lors de la soirée que les nouveaux produits pour protéger le maïs ont été homologués. Il s'agit du «SEM-FLOW» au moment des semis et du «OLIGO-FLOW» au stade laiteux du maïs. Ces produits en vente chez Hunting-Spice qui est une enseigne d'Espace-Chasse.

Les interventions

Pascal Perrotey a présenté les actions de l'UNUCR. Michel Kahn a dans un bref exposé rappelé les actions préventives des louvetiers afin de venir en soutien aux locataires de chasse. Le Docteur Régine Martin-Schaller a fait un petit historique sur la peste porcine en précisant que les prélèvements pourraient être arrêtés dans un futur proche. Les contrôles trichines seront poursuivis.

Les dégâts de sangliers et la Sectorisation

Un débat nourri mais de bonne tenue a ensuite eu lieu entre les représentants du GGC Sauer Moder et les représentants du FIDS présents à savoir Pierre Schmidt et Pascal Perrotey quant aux différentes modalités d'indemnisation des dégâts de sangliers.

La traditionnelle collation fut servie et la soirée s'est poursuivie en toute convivialité.



AG du 27 avril 2013 - Basseberg -

GGC du Haut-Koenigsbourg



Le 27 avril dernier, les membres du Groupement de Gestion Cynégétique et de nombreux invités, se sont réunis à Basseberg pour leur AG annuelle.

Dans son rapport moral, le président Christian Muller a entre autres abordé le problème du sanglier en fustigeant les responsables mais aussi les irresponsables en précisant : « *Est irresponsable celui qui ne met pas en action les autorisations obtenues à savoir le tir de nuit avec source lumineuse et la possibilité de chasser le sanglier toute l'année c'est-à-dire 365 jours par an* ». Le président a par ailleurs rappelé l'obligation de dépistage systématique de la trichine mise en place depuis 2005, dépistage obligatoire notamment pour tout sanglier destiné à la

consommation même lorsqu'il s'agit d'un repas de chasse.

Il a aussi rappelé que c'est la solidarité entre chasseurs qui permet d'avancer sur les grandes causes qui nous préoccupent. Il a conseillé enfin de ne pas manquer d'accueillir les jeunes chasseurs pour qu'ils puissent trouver leur place future.

Puis, Michel Gewinner a fait le point sur les tirs de grands cervidés sur le GGC (13 C3 dont 3 injustifiés, 22 C1, 87 biches et 75 faons).

Michel Gewinner a aussi tenu à préciser qu'au niveau sangliers : « *Nous devons maintenir une pression forte pour la saison en cours* » car « *les indemnisations de dégâts deviennent proprement insupportables* ». Jean-Claude Cuntzmann, Lieutenant de Louveterie a quant

à lui aussi insisté sur le tir de nuit et s'est félicité des bonnes relations entretenues avec le GGC.

Paul Strub est intervenu pour informer qu'en Allemagne, le partage des dégâts se fait en 3, à savoir, la commune, le locataire de chasse et le propriétaire terrien.

Concernant les chevreuils, Christian Muller a rappelé l'importance de ce gibier et qu'il a été accordé 508 brocards et 1016 faons-chevrettes pour 2013/14. Le président a expliqué les têtes bizarres chevreuil et cerfs, et fait tourner des nombreuses photos animalières prises par lui-même. Et de faire noter la formation Albert Hammer, Délégué départemental de l'UNUCR est intervenu pour faire le point sur les recherches, la nécessité de l'entraînement au tir et les points vitaux et remercie le GGC pour son don exceptionnel de 450 euros.

Pour clôturer l'AG, Bernard Lazarus a projeté un film sur les battues, « touchés «oui», touchés «non» ». Quel spectacle, sachant qu'il a commenté les images avec sa verve habituelle.

Un sanglier à la broche a rassemblé les convives chez Claude Weber, président d'honneur. ●

AG 16 avril 2013 - **FIDS**

L'assemblée générale du FIDS s'est tenue le 16 avril dernier au Centre culturel de Mundolsheim en présence de pas moins de 250 personnes.

Lors de cette soirée a été voté le tarif de 70 euros pour le timbre sanglier. Cette augmentation de 40 % correspond à l'augmentation des dégâts constatée entre 2011/12 et 2012/2013.

Par contre, le comité du FIDS s'est engagé à diminuer le tarif de ce timbre si les montants des dégâts diminuent et ce de façon



tout aussi proportionnelle.

La nouvelle sectorisation plus fine en fonction des lots présentant ou engendrant des dégâts, qui devait initialement être soumise au vote lors de cette AG, a finalement été retirée du vote.

Cette proposition n'est en fait qu'ajournée. Elle sera soumise au vote lors de l'AG de décembre prochain lorsque les dégâts réels seront connus. Ainsi, les chasseurs ne signeront pas « *un chèque en blanc* ». ●

Loraltec

Agencement d'espaces de stockage



Plate-formes de stockage



Rayonnages

Notre métier, le stockage

Z.A 67110 Gumbrechtshoffen
Tél. 03 88 72 96 06 • Email : loraltec@loraltec.com

www.loraltec.com

Nouveau D-Max



2.5 litres turbo diesel 163 ch • 3 ans de garantie ou 100 000 km

La gamme ISUZU à partir de 15 900€ HT

Possibilité de récupérer la TVA - Disponible en boîte automatique.



PRESTIGE AUTOS ILLKIRCH

Concessionnaire Isuzu du Bas-Rhin

62 rue des Charmilles - 67400 Illkirch-Graffenstaden

Tél. 03 88 67 24 50 - Fax : 03 88 66 29 92

Email : prestige.autos@wanadoo .fr

FORGIARINI

CARRELAGE SANITAIRE MEUBLES DE BAIN

PIERRE NATURELLE PARQUETS

TERRASSES BOIS SCIERIE

www.forgiarini.net

KOGENHEIM - VENDENHEIM - RIXHEIM

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

NATURA VALLÉE
SPORTS LOISIRS & CHASSE

Lellier & Bellot

222Rem 1/2 BL x50 3.2g/50grs **42.25€**

7x64 1/2 BL x50 11.2g/173grs **66.35€**

Stand à voir à KOLBSHEIM le 16 Juin 2013

Wenger AP BLAZE 57 camo fluo **82€**

Appeaux renard **24.90€**

Grand duc ailes battantes **10.30€**

Appeaux chevreuil **16.50€**

33€

Joyeuse Fête des pères !

Frédéric RENARD, à votre service.

NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL. : 09 60 12 08 90 ~ Mail : naturavallee@orange.fr
Ouverture: Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h - le Samedi 9h-12h/13h30-18h

UNUCR 2012/2013, un bon cru

L'assemblée générale de l'UNUCR s'est tenue le 30 avril à Avolsheim.

Dans son rapport moral, le délégué départemental Albert Hammer a d'emblée tenu à remercier, la FDC67 ainsi que les GGC pour leurs aides financières qui reconnaissent ainsi l'action de l'UNUCR. Il a rappelé qu'avec 1525 interventions et 640 animaux retrouvés, la recherche du gibier blessé a bien progressée par rapport à l'année précédente (voir détail dans IC67 d'avril).

Le délégué s'est aussi félicité à propos de l'évolution favorable du nombre de contrôles de tirs dont pas moins de 15% avec succès en rappelant toutes fois qu'un tel contrôle doit avoir lieu de préférence sur voie froide et avec un chien expérimenté. Il a aussi profité de l'occasion pour inciter les membres de l'UNUCR à une réelle disponibilité les week-



end de battue, de proposer un remplaçant si nécessaire et de se faire accompagner par de jeunes conducteurs à former, «l'image de l'UNUCR en dépend».

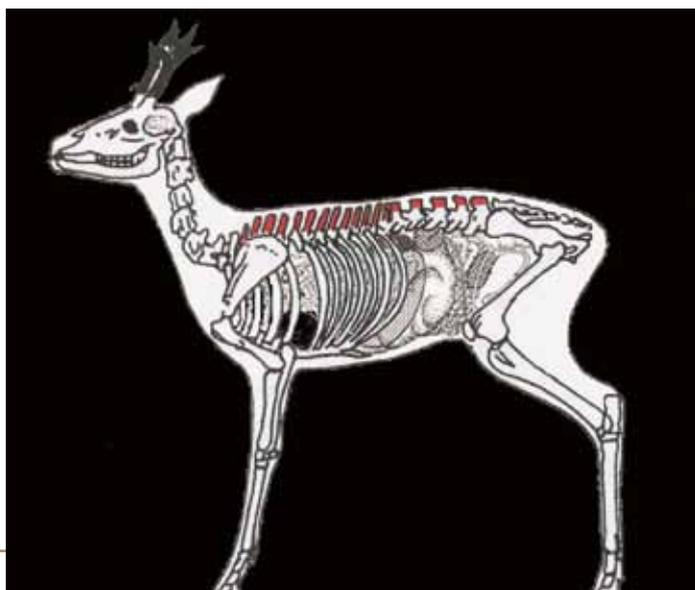
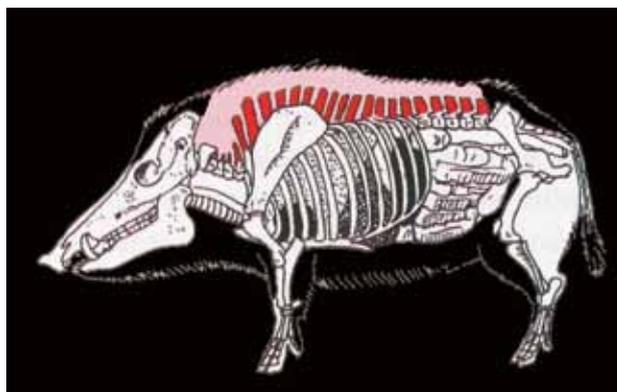
Sur la base de films didactiques, l'AG a aussi été l'occasion de rappeler les règles de sécurité notamment par rapport aux risques de ricochets, les corrections différentes à réaliser en fonction de la vitesse des balles,

les distances et l'allure des animaux lors des tirs en battue et donc l'absolue nécessité pour les chasseurs de s'entraîner au tir sachant qu'un outil efficace est à leur disposition à savoir le Cyné'Tir.

La soirée a été clôturée par la présentation par Bernard Lazarus de son nouveau DVD sur la découpe du gibier et un repas pris en commun. ●

Tir de cou : attention danger !

Les planches anatomiques ci-contre montrent bien que lors d'un tir au cou, le risque de ne pas toucher la colonne vertébrale – donc de blesser inutilement – est bien trop grand pour tenter ce genre de tir hasardeux. L'UNUCR rappelle que les animaux présentant de telles atteintes ne sont que très rarement retrouvés. ●



Grande journée du piégeage, de la chasse et de l'environnement

16 juin - Kolbsheim

Cette traditionnelle –et unique en Alsace– manifestation cynégétique
aura lieu le dimanche 16 juin 2013 à partir de 9 heures 30 à Kolbsheim
(Autoroute A 35 sortie Duppigheim, direction Kolbsheim, accès fléché).

De nombreux exposants animeront la journée autour du thème de la chasse tels que :
vêtements de chasse - taxidermie - coutellerie - armes - découverte nature
peinture - pièges et autres produits pour la chasse - produits des terroirs
miradors - motoculture et tronçonneuses.

Et les organisateurs nous promettent bien d'autres nouveautés.

Apéritif concert et animation musicale avec les sonneurs de trompes

Buvette et restauration chaude à partir de 11 heures 30

Venez nombreux !

Cervus elaphus le cerf

Est d'abord un livre avec des photos magnifiques sur notre cerf, du grand photographe animalier Stephan Levoye. Ce livre mérite d'être dans toutes les bibliothèques de ceux qui admirent le cerf.

Les textes sont présentés sous la plume de M. Guy Bonnet le grand spécialiste du cerf qui sait allier avec bonheur les dernières connaissances en biologie avec une excellence de l'art littéraire qui témoignent de son immense passion pour le cerf.

Cet animal noble, altier, majestueux, mythique est bien le roi de nos forêts. Il est d'abord un patrimoine naturel et culturel. Il représente ensuite le symbole de la bio-

diversité naturelle et sauvage. Il est arrivé dans nos régions il y a quelque dix mille ans avec tout un cortège d'espèces végétales et animales qui ont cohabité et coévolué ensemble sans problèmes jusqu'à ce que « homo economicus » s'approprie tous les droits jusqu'à même restreindre l'espace vital du plus grands des animaux sauvages.

La Fédération des chasseurs du Bas-Rhin vous propose de faire une commande groupée qui nous permettra de réduire le coût de 25 %. Soit 36 euros au lieu de 48 euros l'exemplaire (plus frais de port).



Si vous êtes intéressés par l'achat de cet ouvrage, merci de faire un mail à la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin :

fdc67@fdc67.fr
ou téléphoner au 03 88 79 12 77
avant le 20 juin 2013

Rappel de quelques définitions du Schéma 2012/2018

Le bracelet C4

Le C4 est un bracelet destiné à pallier la non réalisation du minimum de 50% en daguets imposé par le monde forestier. Il s'adresse à la même cohorte c'est-à-dire qu'il a nécessairement la même année de naissance que le daguet non tiré. Il est nécessairement de 2^e tête.

Comme le C4 n'est pas soumis au minimum, on ne peut que recommander de ne pas tirer en cas d'incertitude sur l'âge car le tir d'un troisième tête est sanctionné par le retrait de deux C3.

Le critère chasseur, DHG «Denne Hät ich a Geschosse»

Le critère chasseur c'est à dire longueur moyenne des merrains de 84 cm et circonférence moyenne à 1/3 du merrain de 14 cm peut être considéré comme un critère «circonstance atténuante» ou encore un critère DHG «Denne Hät ich a Geschosse» (Celui-là moi aussi je l'aurais tiré).

Ce critère a été instauré par le dernier schéma pour introduire une notion de circonstance atténuante

*Je suis un 2^eme tête.
Dans certains secteurs je suis devenu un C4. Je ne compte pas dans le minimum à tirer. À dix ans j'ai de grandes chances de porter 14 cors selon Hartl et al., 1995. Journal of Zoology.*



pour les chasseurs qui ont tiré un cerf ayant les caractéristiques d'un cerf de dix ans et plus mais qui est malheureusement trop jeune.

Lors de chaque exposition de trophées nous entendons systématiquement devant certains points rouges la phrase suivante, «Denne Hät ich a Geschosse».

Dans ce cas, le tireur ne mérite-t-il pas des circonstances atténuantes?

Quel est le chasseur de cerf qui peut

se permettre de jeter la pierre à ce tireur et lui prendre le plaisir d'avoir prélevé un grand cerf? On ne répétera jamais assez que l'estimation de l'âge est un exercice difficile.

« CI » = « CEM indifférenciés » = « CERFS Indifférenciés »

L'attribution d'un cerf «CI» ne peut se faire qu'aux conditions suivantes :

- être en zone périphérique,
- avoir des dégâts d'écorçage avérés,
- et obtenir l'avis favorable de la majorité du groupe sectoriel (c'est donc avoir l'accord des chasseurs).

Ces trois conditions sont nécessaires pour que le groupe sectoriel puisse proposer l'attribution d'un «CI» au CDCFS (Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage). De plus nous rappelons à certains chasseurs ou certains forestiers bien intentionnés que toute proposition doit nécessairement se faire via le groupe sectoriel. ●

Deux nouveaux formateurs au permis de chasser



Christian Muller, dernière rangée, deuxième à partir de la droite et Jean-Georges Hepp, première rangée, premier à partir de la gauche avec les stagiaires des autres régions françaises qui avaient visiblement trouvé un soleil plutôt rare cette année!

Christian Muller, administrateur de la FDC67 et président du GGC de l'Ungersberg et Haut-Koenigsbourg et Jean-Georges Hepp, lieutenant de louveterie et opérateur du Cyné'tir ont suivi le stage de formation de trois jours à Dry, près d'Orléans, en tant que formateur volontaire au permis de chasser.

En réussissant avec brio leur exa-

men, ils pourront, à l'avenir, remplacer si besoin un technicien pour la formation des candidats aux permis de chasser pratique.

Le nombre de personnes passant le permis de chasser est en augmentation sensible d'année en année. Malheureusement ces personnes ne valident pas toutes leur permis de chasser malgré le tarif très attractif pour la première validation. ●

LOUVETERIE Nouveaux commissionnés

Suite à la démission de Didier Meyer et Roland Frey, Jean-Paul Debes et Jean-Georges Hepp se sont vus attribués en plus de leurs cantons habituels (La Petite-Pierre, Bouxwiller et Drulingen) le canton de Sarre-Union et Jean-Luc Ries le canton de Wissembourg. ●

NOUVEAU**VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER****Imprimez vous-même votre volet de validation !**

Le 1^{er} juillet approche et il s'agira bientôt pour vous de valider votre permis de chasser 2013/2014. Vous avez d'ailleurs certainement déjà réceptionné votre nouveau bon de commande « Guichet unique ».

Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- renvoi de votre bon de commande au guichet unique accompagné de votre règlement par chèque ou virement bancaire. Par carte bancaire ou par espèces au siège de la FDC,
- validation et paiement en ligne sur le site de la FDC67 (deux options) :
 - la FDC vous fait parvenir votre volet de validation,
 - ou vous imprimez immédiatement vous-même votre validation sur

Les tarifs 2013/2014			
Validation		Contribution « Sanglier »	
• Annuelle départementale 67	135,00 €	• FIDS Bas-Rhin	70,00 €
• Nationale (timbre grand gibier national compris)	399,21 €	• FIDS Haut-Rhin	70,00 €
• Bi-départementale 67 et 68	255,42 €	• FIDS Moselle	30,00 €
• Bi-départementale 67 et 57	243,42 €	• Contribution « grand gibier » FDC Vosges	50,00 €
• Bi-départementale 67 et 88	254,42 €		

vos imprimants de bureau et vous n'avez plus « à guetter le facteur ». La contribution personnelle annuelle des FIDS Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle est obligatoire pour toute personne chassant le sanglier dans l'un de ces départements, à l'exception des chasseurs ayant une validation nationale. ●

FDC67 « Guichet Unique »

– Espace Chasse et Nature
Chemin de Strasbourg –
67170 Geudertheim

Site : www.fdc67.fr
Tél. 03 88 79 12 77

Parce que c'est l'entraînement qui fait le Maître**Cyné'TIR****Tir à balles réelles**

- avec votre propre arme
- avec nos armes de prêt

Tir au laser

- carabine « laser » fournie

Tarif

- 80 € par heure pour le groupe quel que soit le nombre de personnes

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9 h à 22 h – Dimanche 9 h – 12 h
Réservations • 03 88 79 12 77, Béatrice Roecker, FdC67 • www.fdc67.fr
(en quelques clics avec possibilité de paiement au Cyné'tir)

Plus de 60 films tournés en conditions réelles de battues

Agence de la biodiversité

La création de l'Agence de la biodiversité a été proposée par François Hollande lors de la conférence environnementale du 14 septembre 2012.

Trois scénarios ont été présentés par les experts chargés d'une mission de préfiguration. L'option la plus ambitieuse, regrouperait les parcs nationaux de France, l'Agence des aires marines protégées, le groupement d'intérêt public «Atelier technique des espaces protégés», ainsi qu'une partie des équipes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema).

Résolution du Conseil d'Administration de la FNC du 26/02/13

Réunis en Conseil le 26 février, les administrateurs de la FNC, après avoir pris connaissance du rapport de préfiguration visant à créer une agence de la biodiversité, ainsi que des premiers commentaires de leur ministre de tutelle,

- regrettent que les rapporteurs aient considéré comme inutile d'auditionner officiellement les représentants des chasseurs, se contentant d'un échange téléphonique, et ne citant à aucun moment dans le rapport la contribution considérable des chasseurs à la biodiversité ordinaire, notamment en termes de gestion, de connaissance, d'information et d'éducation. Cette attitude choquante est aussi en totale contradiction avec la demande de concertation très large inscrite par le ministre dans sa lettre de mission.

- constatent que les rapporteurs n'ont tenu strictement aucun compte des assurances gouvernementales données en la matière aux représentants des chasseurs par le ministre de l'Ecologie, le Premier ministre et le Président de la République, concernant le maintien



- de l'ONCFS hors du champ de la future ANB.

- regrettent que le Cabinet du ministre de l'Ecologie ait considéré comme inutile d'informer la Fédération Nationale des Chasseurs dès la remise officielle du rapport, alors que les ONG environnementales et les médias étaient immédiatement destinataires.

- constatent que la création de cette Agence se traduirait, dans certains scénarii par le démantèlement de l'Office National de la Chasse (ONCFS) financé jusqu'à présent à 70 % par les redevances des chasseurs.

- s'étonnent que dans un contexte de crise économique majeure, la création d'une nouvelle structure telle que privilégiée, avec un budget de 150 millions d'euros et 1000 agents, serait une fois encore financée pour l'essentiel sur le dos d'une seule catégorie de gestionnaires de la nature, à savoir les 3 millions de chasseurs et de pêcheurs de France.

- soulignent que l'originalité de l'ONCFS, fondée sur la complémentarité de missions de police et de missions techniques, sous la double tutelle des ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture, est reconnue par tous comme pertinente et ayant fait ses preuves, dans une alliance étroite avec le monde de la chasse.

- s'étonnent que le ministre de l'Ecologie, en contradiction avec ses propres engagements et ceux du Premier ministre et du Président de la République, affiche une préférence pour un scénario qui vise à la disparition programmée de l'ONCFS et de ses ressources, qui contribuaient déjà largement, au-delà de la chasse, à la préservation de la biodiversité ordinaire.

- condamnent cette méthode d'un autre âge, pratiquée par les rapporteurs, qui consiste à marginaliser ceux qui, comme les chasseurs et les pêcheurs, sont des gestionnaires actifs et novateurs de la biodiversité ordinaire.

La FNC est ouverte au dialogue et souhaite formuler des propositions constructives qui vont dans le sens énoncé par le Président de la République, afin que l'Etat et les collectivités territoriales puissent enfin conduire une politique ambitieuse en matière de biodiversité ordinaire, en s'appuyant sur tous les acteurs de terrain.

Toutefois, l'absence de dialogue et le non respect des engagements pris par les plus hautes autorités de l'Etat conduiront la FNC à s'opposer farouchement à ce projet et à l'appropriation par l'Etat des ressources cynégétiques, telle que décrite dans ce rapport.

Daniel RETTIG

Naturaliste - Taxidermiste

Animaux entiers

Trophées de chasse & Safaris

Tannages



Montage tête à partir de 250 €

114 route Nationale - 67760 Gumbsheim
taxidermie.rettig.free.fr -
Tél. **03 88 96 42 04**

Waffen Zeiser - Rheinhausen
à 3 mn d'Europapark

Armes neuves et d'occasion
Optiques

Tél. 0049 76 43 42 33
www.waffen-zeiser.de

VOERE
PRÄZISIONSTECHNIK GMBH

Du chevreuil à l'élan,
le 6,5 mm haut de gamme

Cal. 6,5x63(R) Messner Mag. (4 200 joules)
Aussi disponible en Cal. 8,5 mm Messner Mag. (6 500 joules)

RENSEIGNEZ VOUS DIRECTEMENT AUPRÈS DU CONCEPTEUR DE CES MUNITIONS

Joseph Messner au 03 88 867 665
www.calibres-messner.com

À PARTIR DE
880 €
ARMES MADE
IN AUSTRIA

ARMURERIE
Buffenoir

NOUVEAU magasin !



Réparation
Fabrication
Dépot vente
Montages lunettes spéciaux
Spécialiste du montage crochet

Expérience chez Holland & Holland et Purdey

36, Impasse de la Gare / 67640 - LIPSHEIM
Tel : 03 88 68 16 96 / Fax : 03 89 96 19 19 / **p** gratuit

www.buffenoir.fr

Vivez votre passion
en toute tranquillité !



L'Assurance Chasse Allianz

Un large choix de garanties pour une couverture complète.

Allianz

ASSURANCES GREBMAYER

Immatriculés à l'Orias sous les n° 07 022 272 & 07 022 273 (site: www.orias.fr)
Exercent, sous le contrôle de l'ACP: 61 Rue Taibout - 75436 PARIS Cédex 09

WISSEMBOURG

11 Rue de la République - Tél. 03 88 54 87 54

HAGUENAU

5 Rue du Puits - Tél. 03 88 63 94 94

SAVERNE

3 Rue du Moulin - Tél. 03 88 01 87 01

NOUVEAU

Multirisque Association de Chasse

(Association - Groupement Particulier)

- Dommages aux biens de l'Association: Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.

- Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de chasse, manifestations à caractère privé, dégâts de gibiers, installation de chasse, menus travaux d'entretien et réparation, Intoxications alimentaires, examen initial)

- Responsabilité Civile Dirigeants d'Association

- Protection Juridique

MULTIRISQUE CHASSEUR

- Responsabilité Civile Chasse
- Accidents corporels
- Dommages aux chiens
- Dommages aux armes de chasse

Responsable: Didier GREBMAYER - N° de fax unique: 03 88 54 29 40 - Mail: 567ma01@agents.allianz.fr

Chasse offre

- Cherche partenaires pour chasse de plaine Ried Sud, 30 km de Strasbourg. 430 ha dont 60 ha de bois. Territoire bordé de rivières riche en lièvres, faisans, canards et chevreuils. Part annuel 1200 €. Tél. 06 70 23 79 50.
- Cherche partenaires sur lot 750 ha forêt, département 57, Bitche, près étang de Hasselfurth. 1700 €. Tél. 03 88 90 33 62
- Cherche un partenaire sur lot de 517ha, région Erstein, plaine et forêt, sangliers, chevreuils et canards, miradors et battues. Part annuel 2000 €. Tél. 06 88 59 66 22
- Demie part disponible dans petite équipe, 600 ha secteur Molshheim. Plaine, vignes, bosquets. Chevreuil, sanglier, lièvre. Affût, pirsch, poussées. Chalet. Débutant accepté. Tél. 06 80 42 31 25
- Part Battue disponible Région Sélestat – Sangliers, chevreuils et Cerfs – Tél. 06 73 01 58 71
- Cherche partenaires battues et traqueurs secteur Niederbronn-Phillipsbourg. Très grand territoire, plan de chasse important. Tél. 06 08 42 76 38

Armes et optique

- Vends pour jeunes chasseurs : carabine Bruma winchester n° 370; 44 avec lunette 6 x 42 Zeiss, montage pivotant EAW + carabine mixte Bruma, 7,65/12-70 N° 92 avec lunette Zeiss 3 x 9; 40 montage fixe EAW + 1 carabine Remington 222/ CZ.527 N° 76 16 avec lunette Bsa huntsman, 3 x 9; 44, montage pivotant EAW +1 jumelle 7 x 50 Jaegermeister: le tout 3500 €. à débattre. Facilité de paiement. Tél. 03 88 80 42 74
- BROWNING BAR Cal. 300 Win. Magnum, Lunette Zeiss 1,5-6x42 ret.4, montage pivot EAW. Prix: 2.200 €. Tél. 03 88 72 63 13
- MAUSER 66 Stutzen cal. 7 x 64, Stecher, Joue Bavaoise, Lunette Zeiss 1,5-6x42 ret.4 montage crochet Prix: 2.450 €. Tél. 06 85 30 69 18
- MAUSER 98 Stutzen cal. 8 x 64S, Stecher, Joue Bavaoise. Prix: 1.150 €. Tél. 06 85 30 69 18
- KIPLAUFF BLASER K 95. Cal.7X65 + lunette LEUPOLD 3,5-10X50 réticule lumineux avec montage Blaser. Etat neuf. Prix : 3.700 €. Tél. 06 09 80 67 33
- MIXTE BLASER BBF95. Cal.7X65 + 20/76. Etat neuf. Prix: 2.500 €. Tél. 06 09 80 67 33
- Mixte Zoli 7x65r 12x70 avec Lunette Helia de Kahles 3-12x56 ret: 4, montage pivotant, parfait état. Prix 1500 €. Tél. 06 98 32 54 20
- Carabine mauser 7 x 64 état neuf avec stecher plus point rouge docter non monté. Prix 800 € à débattre. Tél. 03 88 86 81 47
- Carabine Steyr Mannlicher Stutzen modèle M -7x64-lunette Zeiss 6x42 réticule 1 –TBE- chargeur rotatif 5 balles-1300 €. Saverne. Tél. 06 66 66 25 17
- Achète armes anciennes de collection, 8ème catégorie: fusils, pistolets, sabres, baïonnettes, etc. Tél. 06 82 86 97 85
- BLASER R93 LUXE cal. 9.3-62. Etat irréprochable + lunette battue ZEISS VARIPPOINT 1.1-4.24T (réticule lumineux: point rouge) vendu avec 2 boîtes de cartouches. Très peu servi (2 boîtes cartouches maxi). 4000 €. (prix non négociable) Tél. 06 59 68 82 23
- Canon Match fluté Blazer R 93, cal. 300 Winch. Prix 650 €. Tél. 03 88 73 45 61

- Carabine Sauer 80, 8-68 MMS Magnum. Lunette Zeiss 1.5 x 6 x 42. Prix: 1900 €. Tél. 06 75 86 85 28
- Carabine 7 x 64 Mauser, montage pivotant, lunette 1.5 x 5 x 40. Prix : 500 €. Tél. 03 88 96 04 82 (le soir).
- Fusil de chasse à 2 canons juxtaposés 12/70 et éjecteurs n°44571 réalisé par Etienne Cornu artisan armurier. Bascule bleuie. Crosse anglaise et devant-bois en beau noyer poncés et quadrillés à la main. Double détente. Canons bronzage tabac. 2 étuis de transport. Prix de vente 1650 €. Tél. 06 08 55 26 37.
- Fusil mixte Sidna 5,6 x 50 R.Magn et 20/70 avec lunette et cartouches (2 boîtes) + Carabine Mauser 8 x 64 avec lunette Kahlès et 2 boîtes de cartouches + carabine Steyer Mannlicher 7 x 64 avec lunette S/B 8 x 56 et lunette de battue Meopta point rouge. Tél. 06 36 90 42 34
- Carabine type Mauser calibre 7.64, crosse bois 400 €. Point rouge tasco pro point neuf 160 €. Tél. 06 19 13 41 60
- Mixte Antonio Zoli. Calibres : 7 x 65 R, 12 / 70. Lunette: Zeiss Diavari D 1, 5 – 6 x 36 Rét. 4. Bon Etat. Prix: 950 €. Tél. 0049 7643 42 33

Véhicules

- Chevrolet captiva 4x4 LT pack plus. Toute option, 72000km année 2006 état impeccable, contrôle technique vierge 14000 € à débattre. Tél. 06 70 76 15 34 ou 06 81 69 45 70
- Moto HONDA SHADOW 1100 noire. Très bon état. 67000 km Prix : 3200 €. Tél. 06 75 86 85 28

Chiens

- A réserver 3 chiots teckel poil dur 1 mâle 2 femelles dont 1 chocolat nés le 14/03/2013. Lof, seront pucés et vaccinés. Excellentes origines, parents chasseurs élevés en famille. Mère n°2csh 419 disponibles début mai vers le18. Prix : 800 €. Tél. 06 03 03 47 50 ou 03 88 68 66 36
- Chiots Petit Epagneul de Munster large choix sur deux portées cotation 6 et 8, parents hautes origines chasse et beauté. Père champion du monde BICP et trialer. Rapports à l'eau, arrêt plumes, donne de la voix sur grand gibier. Dysplasie A. Réserve de suite. Mères Dune n°250269602379610 et Baiha n° 2FBD247. Chiots vendus, vaccinés, pucés, vermifugés et LOF garantie chasse. Tél. 03 88 70 89 15 ou 06 64 89 70 49
- Chiots extra sanglier mix drahthaar heideterrier nés le 01/04. Parents criants et mordants au sanglier. Chien taille moyenne couleur noire barbu. Tatouage mère 2GJY501. Prix : 300 €. Tél. 06 73 37 60 31
- Chiots Beagle LOF, disponibles pour mi-juillet, pucés et vaccinés. N° de la mère : 250268710018082 Prix: 800 €. Tél. 06 77 15 25 78
- Teckel mâle, robe sanglier, 2 ans, dispo pour saillie, non confirmé LOF et excellent chasseur (recherche). Tél. 06 76 09 05 72
- Chiots drahthaar à réserver. Disponible mi-juillet à l'âge de 8 semaines. Vaccinés et pucés. Inscrits LOF. Mère : ENYA VOM RHEINHAMEN LOF 7 DRA 35551/7000. Concours allemand VJP 66 PTS, vainqueur HZP 183 PTS, vainqueur VGP 1ER PRIX 336 PTS. Recherche au sang. Aboyeur à mort. Absence de dysplasie. Père : LEO II VOM RODELBERG. LOF 214573. Concours allemand. VJP 75 PTS HZP 226 PTS VGP 348 PTS. Recherche au sang. Absence de dysplasie. Tél. Gilbert ERBS 06 89 23 00 62 ou 03 88 86 51 09. Prix : 800 €.

Divers

- Piègeur débutant recherche tout type de pièges d'occasions. surtout cage à pie ou corneille. Faire offre au 06 86 58 36 14

Emploi

- Garde-chasse secteur Sélestat cherche à garder et assurer entretien et agrainage secteur Sélestat et 30 km autour pour la saison 2013-2014. Tél. 06 74 94 49 65

Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Juin 2013

1 juin	04h31	à	22h22
5 juin	04h28	à	22h26
10 juin	04h27	à	22h30
15 juin	04h26	à	22h32
20 juin	04h26	à	22h34
25 juin	04h27	à	22h35

● 8 juin ● 23 juin

Juillet 2013

1 juillet	04h30	à	22h34
5 juillet	04h33	à	22h33
10 juillet	04h37	à	22h30
15 juillet	04h42	à	22h26
20 juillet	04h48	à	22h21
25 juillet	04h57	à	22h15

● 8 juillet ● 22 juillet

Août 2013

1 août	05h03	à	22h06
5 août	05h08	à	22h00
10 août	05h15	à	21h52
15 août	05h22	à	21h43
20 août	05h29	à	21h34
25 août	05h36	à	21h24

● 6 août ● 21 août



ASSURANCES DE VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Votre compagnon vous apporte beaucoup de satisfaction, mais les frais vétérinaires en cas de maladie peuvent s'avérer très couteux. Pour ne pas avoir à choisir entre budget et qualité des soins, le Crédit Mutuel a créé le contrat "Assurances des Animaux de compagnie" pour couvrir les frais vétérinaires de votre chien quoiqu'il arrive.

TOUT EST PRÉVU !

- PAIEMENT DIFFÉRÉ DE 30 JOURS GRÂCE À LA CARTE CB AVANCE SANTÉ
- DES GARANTIES AU CHOIX QUI NE DIMINUENT PAS AVEC L'ÂGE DE VOTRE ANIMAL.
- UNE ASSISTANCE POUR LE RETROUVER EN CAS DE FUGUE

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr



L'espace H

Strasbourg
Haguenau



Le plaisir
de conduire

BMW X3. ÉPINGLEZ-LA À VOTRE TABLEAU DE CHASSE !

Spacieuse, élégante, polyvalente, la BMW X3 a été conçue pour vivre chaque route, chaque virage et garder le contrôle sur tout type de revêtement. Grâce à la technologie BMW EfficientDynamics, elle assure un rapport efficacité/plaisir inégalé, et se distingue par une consommation aussi sobre que respectueuse de l'environnement.

BMW EfficientDynamics
Moins d'émissions. Plus de plaisir.

GROUPE
l'espace #
STRASBOURG - HAGUENAU

2 rue Emile Mathis
67800 Hoenheim
03 88 75 37 53

110 route de Strasbourg
67500 Haguenau
03 88 06 17 17

www.bmw-est.fr